

Chapitre 16 - Les dialectes quant à leurs éléments.....	2
16A. La couche phonématique	3
16A1. Les éléments distinctifs de la couche phonématique. La syllabe. Voyelles et consonnes	3
16A2. L'aspect existentiel de la couche phonématique	5
16B. Les glossèmes spontanés.....	7
16B1. Les types de glossèmes	8
16B1a. Les glossèmes vides, ou indexateurs	8
16B1b. Les glossèmes pleins, ou thématiques. Leur instabilité. Pleins et vides, les noms propres	9
16B2. La correspondance entre glossèmes et glossémés.....	10
16B2a. La phonosémie	11
16B2b. La phonosémie manieuse. Faux synonymes et faux homonymes.....	12
16B2c. La sélection culturelle de la correspondance phonosémique	14
16B2d. La malléabilité phonosémique. Effets d'hyperchamp	16
16B2e. Le recours de l'opposition qualifiée	18
16B2f. Le recours de l'opposition non qualifiée, ou convention pure ("arbitraire du signe").....	18
16C. Les séquencèmes spontanés	18
16C1. L'attribution	19
16C2. L'épithétie	19
16C3. La fonction dans l'action et la passion. Le Kasus	20
16C4. L'inversion du séquencème.....	21
16C5. Caractères généraux des séquencèmes.....	22
16D. Le phrasé intrapropositionnel et interpropositionnel.....	22
16D1. Le phrasé fermant/ouvrant.....	22
16D2. Le phrasé de modes d'existence et de catégorisations du possible	23
16D3. Le phrasé de Kasus interpropositionnel (coordonatif, subordinatif)	23
16D4. Le phrasé du discours entier.....	24
16E. La quadruple articulation du langage : phonème, glossème, séquencème, phrasé. L'articulation parallèle du langage gestuel.....	25
16F. Les glossèmes et séquencèmes culturels.....	26
16F1. Les glossèmes de classes grammaticales et ontologiques. Le propre et le nom	26
16F2. Les glossèmes de niveaux d'abstraction. Articles et suffixes	27
16F3. Les glossèmes du Kasus intrapropositionnel.....	28
16F3a. Les prépositions et postpositions.....	28
16F3b. Les cas.....	29
16F3c. Les pronoms relatifs	29
16F3d. Le lieu et le moment	29
16F3e. Les glossèmes modaux.....	30
16F4. Les glossèmes du Kasus interpropositionnel. Le discours indirect	31
16F5. Les glossèmes de fonctions sociales : connotations vs dénotations	31
16F6. Des séquencèmes fonctionnels ou existentiels?	32
16F7. Chaque dialecte comme dialectique particulière. Et chaque idiolecte comme "idiolectique" particulière	32
16G. Les unités dialectales pratiques.....	33
16G1. Les mots	34
16G2. Les morphèmes.....	35
16G3. Les syntaxèmes.....	36
16G4. La sentence	36
16G5. Le développement des éléments dialectaux : thèmes et provignement.....	37

Chapitre 16 - Les dialectes quant à leurs éléments

Le langage parlé est cette performance sémiotique qui permet à Homo transversalisant, intervenant dans un milieu préalablement segmentarisé par sa technique, d'y spécifier en distanciation des choses-performances-en-situation-dans-la-circonstance-sur-un-horizon (Bewandtnisganzheit) <1B3>. Et cela, non en les représentant, mais en les sélectionnant, c'est-à-dire en y prélevant, déclenchant, distribuant, suspendant un ou quelques éléments par des phonosémies manieuses, qui du coup entraînent en distanciation le reste <10D>. Par quoi le langage est différent de la technique, qui spécifie aussi des choses-performances, mais en les modifiant, au moins virtuellement. Et de l'image, laquelle spécifie des choses et des performances en distanciation, mais en les représentant plus ou moins analogiquement. Et aussi de la musique, qui dans ses spécifications distanciatrices fait également usage du son vocal, mais en régime **insistant**, et non pas en régime **urgent** comme lui <10C>.

Le langage a connu alors deux moments anthropogéniques. Un premier où les **sons** vocaux commençaient d'être assez différenciés et contrôlables pour, en régime urgent, réaliser ces unités phonosémiques que sont les glossèmes, vides et pleins, du **langage massif**, celui d'Homo erectus (ou ergaster), voire déjà d'Homo habilis ; nous avons décrit ce langage en parallèle avec la musique massive, au chapitre 10. Puis vint un moment où l'appareil de la voix hominienne continuant de se différencier a fini, après un ou deux millions d'années, par devenir capable de **tons** vocaux, c'est-à-dire de sons tenus-tendus à timbre suffisamment défini (tonos, teĩneĩn, tendre), qui inaugurèrent le **langage détaillé** d'Homo sapiens sapiens, en tout cas depuis le paléolithique supérieur <17G1>. C'est ce langage détaillé que nous allons considérer maintenant.

En parlant de "dialectes", plutôt que de "langues". Comme en convient la *Cambridge Encyclopedia of Language* de David Crystal, ce qu'on appelle vulgairement les *langues*, comme le français, l'anglais, l'espagnol contemporains, sont des *dialectes qui ont été stabilisés* par des grammaires et des lexiques pour des raisons politiques, économiques, techniques, religieuses, morales ; phénomènes locaux et transitoires. Ce qu'on trouve universellement, et qui intéresse donc l'anthropogénie, de même qu'une linguistique véritable, ce sont les **idiolectes**, ces langages détaillés propres à chacun, et aussi les **dialectes**, ces langages détaillés communs à un groupe. Idiolectes et dialectes sont en causalité circulaire, les seconds étant des normalisations et des incitations des premiers, les premiers des normalisations et des incitations des seconds, vu que tout langage parlé est *interactif* radicalement, c'est-à-dire non seulement dans ses productions mais dans son origine et sa mise en place.

Du reste, le mot *dialecte* est une bonne fortune. Au mode actif, *dialequeĩn* c'était en grec choisir, trier, distinguer, comme fait le langage, et en particulier le langage détaillé. Au mode moyen, *dialegestHaiĩ* c'était discourir (currere, dis, duo) avec un autre ou avec soi, ce que le langage fait éminemment aussi. C'est par *dialektos* que Platon, Aristote et Démosthène, qui savaient ce que parler veut dire, désignaient le **langage courant** détaillé, dit parfois aussi **langage naturel**, comme dans le titre de James Allen, *Natural language understanding*. Le mot latin *lingua*, qui a donné *langue*, *langage* et *language*, de même étymologie que l'anglais *tongue* (lingua, zunga), est bien flottant en comparaison, sinon qu'il indique heureusement que, parmi tous les langages au sens large, celui qui emploie l'organe appelé langue est le seul qui soit un langage au sens strict.

La fonction, la construction et la portée du langage furent le thème de notre chapitre sur la musique et le langage massifs <10>. En reprendre les résultats généraux serait faire double emploi, et courir le risque de fausser la perspective par simplification. On doit donc inviter le lecteur à maîtriser ce chapitre liminaire avant d'aborder celui-ci. Et c'est donc sans autre préparation que nous allons droit à ce qui a induit le passage du langage massif au langage détaillé, à savoir la mise en place de premiers phonèmes et d'un système phonématique, lors de l'affinement de timbre et de ton de la voix d'Homo, dont il vient d'être question à propos de la musique détaillée <15>. Les nouvelles possibilités des glossèmes et des séquencèmes en découlent naturellement.

16A. La couche phonématique

16A1. Les éléments distinctifs de la couche phonématique. La syllabe. Voyelles et consonnes

Le langage massif nous a déjà amenés à prendre en compte les **formants**, ces amplitudes de certaines fréquences d'une oscillation sonore (ici celle des cordes vocales) selon son résonateur (ici l'appareil buccal), et qui permettent à des sons émis et reçus de se singulariser économiquement, donc de transmettre des messages. Les formants jouent un rôle fondamental dans la communication depuis les Oiseaux, et il en a certainement été de même chez Homo habilis et Homo erectus chantant ou parlant <10 intr>. L'accession du son au ton, ou son tenu-tendu, n'a pu que conforter leur importance. Avec ceci que la perception langagière et la perception musicale détaillées n'ont pas les mêmes exigences ; la diction "baïllée" des chanteurs d'opéra prouve que les formants les plus reconnaissables dans les sons-tons du langage ne sont pas fatalement les mêmes que les formants les plus reconnaissables dans les sons-tons de la musique, et que quand on veut chanter en parlant, ou parler en chantant, il faut faire des compromis entre les deux (*The Emergence of Language* <EL>, Sc.Amer., Freeman, 1991, 104). En tout cas, tout donne à penser que les formants langagiers (et musicaux) saisis et reproduits jouent un rôle très initial chez le nourrisson hominien dans sa saisie et sa construction du langage ambiant, comme ils sont décisifs chez les Oiseaux dans l'accouplement, la nidification, le nursing, la protection.

C'est très initialement aussi que le petit d'homme semble sensible à des **phrasés propositionnels**, comme le vérifient les expériences de succion accélérée et décélérée (lesquelles mesurent intérêt et désintérêt), et où l'on voit que le nourrisson réagit aux phrasés de son groupe et non à ceux des autres. Comme nous l'a montré déjà la musique détaillée <15B6>, le phrasé est l'expérience la plus large et la plus constante du rythme et de ses huit composantes : alternance, interstabilité, accentuation, tempo, autoengendrement, convection, strophisme, gravitation par noyau, enveloppe, résonance, interface <1A5>. Ce rôle précoce du phrasé annonce que, dans le langage aussi, les effets de champ perceptivo-moteurs statiques, cinétiques, dynamiques, excités <7A-D> ne seront pas des adjonctions, mais la matrice permanente de tous les effets phoniques particuliers. Et il n'est pas exclu qu'on s'aperçoive un jour que là aussi les *croissances* de type "polymérique" ou "réticulaire" seraient plus productives que les *structures* et les *textures* <7F>.

Presque en même temps qu'à un phrasé général, le nourrisson est sensible aussi à un phrasé plus court, celui de la **syllabe**, cette molécule de voyelle(s) et de consonne(s). Un

dialecte pourrait être fait uniquement de consonnes : "parler tout bas" veut dire parler sans vocalisation, sinon indirecte ; mais quel peu de portée de la voix ! Un dialecte pourrait aussi être fait uniquement de voyelles ; mais qu'il serait lent et flou ! Ainsi, Homo parle d'habitude par conjonctions de voyelles et de consonnes, par syllabes (lambaneïn, sun, prendre ensemble). Du reste, outre des nécessités auditives, la syllabe résulte des pentes de production de l'appareil phonateur hominien, et on la trouve très vite dans les émissions vocales enfantines où, après le gazouillis purement vocalique, la voyelle dès le babil commence à se compléter d'une consonne intervenant après : "ab", "am", ou avant : "pa", "ma". La psychologie expérimentale met en relief un babil de syllabes à 8 mois <R.oct97,21>. D'un point de vue physique et physiologique, tout se passe comme si la voyelle, dont l'énergie est forte et les formants nets, et qui se répand continûment dans l'air, appelait la consonne, dont l'énergie est faible et les formants peu nets, mais qui l'articule. Et inversement comme si l'articulation sèche de la consonne cherchait à se répandre, à se soutenir dans l'air ambiant.

Alors, justement au niveau surtout de la syllabe, l'enfant (infans, celui qui ne parle pas, fari, parler, in- négatif) commence à repérer des contrastes ponctuels, oppositifs, distinctifs. Ces contrastes nous les avons rencontrés déjà sous leur forme vague à l'occasion de la musique et du langage massifs <10>, et nous avons insisté sur la façon dont leur panoplie exploite les grandes catégories de la physique, et sans doute aussi de la neurophysiologie <10B>. Maintenant, dans le langage détaillé, bénéficiant du ton tenu-tendu, ils prennent le caractère de **traits oppositifs** décidés, qu'il faut énoncer sous les adjectifs proposés par leurs découvreurs, Jakobson et Halle, et qui trahissent bien leur portée à la fois physique et phénoménologique ou existentielle :

- (1) **Consonantique** (énergie faible) / **Non consonantique** (énergie forte)
- (2) **Compact** (énergie concentrée dans le spectre) / **Diffus**
- (3) **Vocalique** (avec des formants nets) / **Non vocalique**
- (4) **Strident** (bruit intensifié dans une région du spectre) / **Non strident**
- (5) **Aigu** (haut) / **Grave** (bas)
- (6) **Diézé** (poussé haut) / **Non diézé**
- (7) **Bémolisé** (poussé bas) / **Non bémolisé**
- (8) **Nasal** (résonateur adjoint) / **Oral**
- (9) **Voisé** (accompagnement de basse fréquence) / **Non voisé**
- (10) **Tendu** (résonance définie) / **Non tendu**
- (11) **Bloqué** (décharge réduite) / **Non bloqué**
- (12) **Discontinu** (transition abrupte) / **Continu**

La matrice de ces douze traits, diversement remplie, permet alors, toujours selon Jakobson et Halle, de définir pour tous les nourrissons du monde tous les **phonèmes** de tous les dialectes du monde. Les phonèmes, on le sait, sont les unités sonores distinctives pertinentes dans un dialecte ; on les écrit d'ordinaire : /b/, /p/, /i/, etc., et on prend soin de ne pas les confondre avec les *unités phonétiques*, qui sont les manières dont chacun prononce un "a", un "p", un "i" ; ces manières sont infinies, et s'il n'y avait que des unités phonétiques il n'y aurait pas de langage possible ; en réalité, les interlocuteurs d'un langage détaillé n'en retiennent guère que les traits phonématiques, non phonétiques, sauf quand ils en sont gênés. Or, à voir les premiers mots enfantins, mama(n), papa, baba, pipi, kaka, nounou, toutou, koukou, etc., on peut croire que l'acquisition de phonèmes suit un certain ordre, selon la distinctivité des traits qu'ils privilégient ; le nourrisson réagit très tôt à l'audition du couple ba/ga <R.mars95,343>. Dans le cas de mama(n), papa et baba, on ajoutera que le phonème /a/, le plus compact et le plus vocalique, est si primitif qu'il est le cri de la douleur ; et que la

labialité de /p/ et de /m/ convient à un petit d'Homo qui commence par têter de ses lèvres sensibles un tétin à large aréole réactive.

En un stade ultime, le nourrisson dégagera, dans la syllabe, l'articulation **voyelles/consonnes**. Homo est segmentarisant, clivant, complémentarisant, possibilisateur, et le mouvement double CV de la syllabe, à deux pôles, devait l'amener à produire des dispositions syllabiques variées : CVC, CCV, VCC, CCVC, etc. Une anthropogénie remarquera que la syllabe tend à se répéter en **écho**, parfois indéfini : ma-ma-ma-ma, mais le plus souvent dual : ma-ma, pa-pa, nou-nou, etc. Pourquoi? En raison du circuit de Baldwin (perception-motricité-perception). Plus tard, par défense contre les vulnérabilités de la station debout. Le français "maman" est un cas remarquable, en ce que, non content de composer /a/, (phonème fondamental), et /m/ (labiale nasale), il nasalise le dernier /a/ en écho, et même en écho interne : /an/. Le portugais pratique même constamment l'écho d'écho d'une nasalisation redoublée : mãe, et mamã.

A travers toutes ces élaborations, on retrouve une même loi générale. C'est qu'après avoir activé les possibilités sonores les plus diverses pendant le stade du gazouillis puis du babil, le nourrisson ne conserve bientôt plus que ce qui appartient à son (ses) dialecte(s) ambiant(s), et il devient incapable non seulement de prononcer mais d'entendre les éléments activés par d'autres dialectes, sinon au prix d'un apprentissage malaisé. Il semble n'y avoir guère que les enfants bilingues ou trilingues avant l'adolescence, comme beaucoup en Inde (tel Salman Rushdie), qui gardent assez de leur disponibilité acoustique et articulatoire initiale pour entendre, puis reproduire aisément le système auditif et articulé de dialectes autres que le leur <EL.149>.

16A2. L'aspect existentiel de la couche phonématique

Le caractère distinctif, macrodigital <2A2e> et partiellement conventionnel de la couche phonématique ne doit pas faire oublier tout ce qu'elle a aussi de naturel, d'analogique, de topologique, de cybernétique, de logico-sémiotique, de présentif ou absentif <8H>, parfois de franchement musical, c'est-à-dire poussant le ton urgent vers le ton insistant <10,15>, et qui se prête à des destins-partis d'existence tranchés.

Et cela dès le départ. (1) Nous l'avons déjà rappelé, les douze traits phonématiques retenus par Jakobson-Halle se distribuent selon les catégories générales de la physique du son et du ton, de même que selon la physiologie vocale habituelle d'Homo, ce qui est source de plaisir, de jouissance, de sens, en particulier comme motions, directions (haut/bas, dedans/dehors, lâché/tendu) et intensités. La syllabe /ma/ court le monde, tout comme /pa/, malgré ses variantes, /ba/, /da/, etc. Et ce n'est pas par une pure convention que AM-BA, père et mère conjugués, désigne le dieu-tigre dans *Dersou Ouzala* de Kurosawa. (2) Certains traits épousent intensément l'anatomie particulière des peuples, et donc déjà leur culture : tous les spécimens d'Homo ne sauraient pratiquer commodément une phonématique à tons, comme les Chinois et les Africains, lesquels d'ailleurs pratiquent des tons différents selon leurs dispositions physiques et culturelles. (3) Dès qu'ils se proposent en un couple d'opposés, et c'est presque toujours le cas, les éléments de la couche phonématique ne sont pas loin d'inclure une *signification oppositive*. Ainsi, dans le champ perceptivo-moteur de la phonématique française, y a-t-il peu de chances pour que /pipi/, plutôt liquide, et /kaka/, plutôt solide, inversent leur sens. (4) Les destins-partis existentiels phonématiques correspondent très exactement aux partis existentiels des dialectes et des ethnies dans leur entièreté. Par

exemple, on touche déjà l'essentiel du destin-parti d'existence du néerlandais (un effet d'entonnoir compacifiant), du danois (une bulle mince en rotation), du sanskrit (un samdhi, ou interrégulation envahissante de voyelles et de consonnes), rien qu'à réaliser leur couche phonématique, avant même de savoir leur vocabulaire et leur syntaxe. (5) Les phrasés montrent les destins-partis d'existence les plus divers. (a) Des syllabes de durée et d'intensité très égales, comme en chinois et en français. (b) Des syllabes très inégales et regroupées en bouffées sonores, comme en anglais. (c) Des intensités inégales dans un débit constant, comme en allemand. (d) Une syllabation consonantique constamment explosive, comme en arabe. (e) Des syllabes typées par une attaque (qu'exemplifie la musique tzigane) dans le groupe fino-ougrien. (6) Déjà l'accent syllabique à lui seul a pris les formes les plus diverses : (a) affaire de hauteur en italien, (b) d'intensité en néerlandais, (c) de première syllabe dans les dialectes germaniques, (d) de pénultième en espagnol, (e) de dernière syllabe en français, (f) de mobilité en anglais.

On voit donc la duplicité des phonèmes. Ils sont artificiels, culturels, malgré le poids qu'ils charrient de dimensions physiques, et ils débordent donc l'ordre des indices (signes pleins). En même temps, ils ne sont pas une affaire de purs index (signes vides), puisqu'ils dégagent des sens intrinsèques, par exemple un parti d'existence général, et même des significations particulières dans les couples oppositifs. Déjà leur degré de distinction ou de non-distinction est un parti existentiel très prégnant. La haute distinctivité des phonèmes, des syllabes, du phrasé du français et la basse distinctivité de ceux de l'anglais manifestent deux attitudes presque opposées à l'égard de la catégorie physique information/bruit. L'opposition entre le chinois, très vocalique, et l'arabe, très consonantique, est aussi symptomatique. Les effets de champ stables, cinétiques, dynamiques, excités ainsi engagés, surtout dans le phrasé, ne sont pas seulement perceptivo-moteurs mais aussi logico-sémiotiques <7E>, proposant des taux marqués dans certains modes d'existence : bluff/soumission, sérieux/jeu, exploration/coquetterie, rêve/rêverie <6B> ; et aussi dans certains modes du possible <6C> : nécessaire, contingent, plausible, etc. Le fait que, sauf exception rhétorique, le français met canoniquement l'accent sur la dernière syllabe du mot, ou plus exactement du groupe phonétique, produit une diction tranchante, invitant déjà le locuteur à avoir sur tout des opinions tranchées : "Je vis très évidemment et très certainement que..." (Descartes).

Ce statut fait penser à celui des tons musicaux, mais avec des déterminations duales, exigées par le régime urgent des tons langagiers. En tout cas, comme la musique, les phonèmes des dialectes gardent quelque chose du signal, en ce que leurs éléments travaillent très directement sur le système auditif et sur le système nerveux central d'Homo, que leurs effets de champ affectent de façon presque incoercible. La structure phonématique de certains dialectes livre l'intérieur des corps ; dans l'écoute radio, elle travaille même parfois comme de véritables stimuli-signes <4H>, livrant au plus profond le fantasme fondamental <7I5> du parleur. En anglais, où ce phénomène est très fort, "intercourse" désigne à la fois la conversation et le coït.

Conjuguant, comme la musique, l'oppositif et l'existentiel, l'artificiel et le naturel, le macrodigital et l'analogique, la couche phonématique, à mesure qu'elle s'est mise en place, n'a pu que contribuer à la considération, la méditation, la contemplation, le désir <6A> déjà introduits par la démarche persévérante et cadencée, et favoriser aussi, par ses articulations rythmiques, l'articulation rythmique de l'ensemble de l'environnement et du corps propre en un ordre des choses, c'est-à-dire un *woruld, ou environnement approprié par Homo <1B>. Imaginons un instant ce que serait notre environnement, même technicisé, si les phrasés des langages y étaient dix fois plus lents ou dix fois plus rapides qu'ils ne sont en moyenne. Les

phonèmes et les syllabes prononcent (nuntiare, pro) littéralement l'Univers, comme l'a thématisé la théorie indienne de la Mimansa. Ceci se confirmera puissamment quand nous aurons remarqué, dans un instant, la phonosémie des glossèmes.

Mais, après avoir tant souligné cette intensité existentielle de la couche phonématique, il ne faut pas perdre de vue qu'elle peut être mise entre parenthèses. En même temps qu'ils sont toujours très chargés dans la pratique du langage courant, les phonèmes, les syllabes et le phrasé sont en même temps déchargeables, ou virtuellement déchargés, comme il convient à des indexations <5D>. Aux dialectes ils fournissent ainsi des éléments nettement identifiables et qui pourtant n'impliquent encore aucune désignation fixe, et se prêtant, grâce à leurs combinaisons, à toutes les désignations possibles. Sorte d'index discriminatifs purs, ou d'index de la discrimination en tant que telle.

16B. Les glossèmes spontanés

Nous entendons ici par *glossème*, que d'autres appellent *monème*, un segment dialectal, composé d'un ou plusieurs phonèmes, groupés en une ou plusieurs syllabes, et capable de spécifier une chose-performance-en-situation-dans-la-circonstance-sur-un-horizon <1B3>. Spécifier, en ce cas, veut dire prélever, déclencher, distribuer, suspendre. Selon ce vocabulaire, il ne suffit pas qu'une unité de langage parlé soit spécifiante pour être un glossème, il faut encore qu'elle soit composée de phonèmes, puisque, dans le langage massif <10D>, des vocables formés de sons ont réalisé des spécifications efficaces pendant des centaines de milliers d'années sans être composés de syllabes phonématiques, et donc sans être des glossèmes au sens entendu. Et c'est même à l'intérieur des vocables massifs préphonématiques que la phonémation s'est cherchée, puis trouvée, quand le timbre contrôlé de la voix des spécimens hominiens est devenu suffisamment pur pour porter des *tons* <15intr>.

Alors, ce qui importe à l'anthropogénie c'est que, une fois la couche phonématique suffisamment disponible, les glossèmes durent apparaître presque fatalement chez Homo segmentarisant, transversalisant, latéralisant, substitutif, possibilisateur, fantasmeur, à régimes cérébraux extropique et endotropique, catégorisant, Homo qui par ailleurs pratiquait déjà les thématisations en distanciation que sont les tectures, les images et les vocables massifs, voire peut-être - si l'on pense au paléolithique supérieur - des tectures détaillantes, des images détaillées et certains tons musicaux. Rien de plus obvie, de plus spontané en effet que de faire correspondre des segments phonématiques, distinctifs, à des désignés déjà segmentarisés et technicisés (choses, congénères, actions-passions, etc) pour spécifier des choses-performances-en-situation-dans-la-circonstance-sur-un-horizon. C'est ce qu'on entendra ici par la **désignation** (signare, de), articulant des **désignants** et des **désignés**. Ce vocabulaire, traditionnel depuis le Moyen Age, et que nous avons utilisé déjà à l'occasion du langage massif <10D>, a l'avantage de se démarquer de la trilogie signifié-signifiant-référent de Saussure, laquelle, outre qu'elle est censée valoir pour tout signe en général, suggère une conception où ce que viserait le désignant d'un langage ne serait pas d'abord un événement du monde, mais un concept-notion-idée intermédiaire, le "signifié", lequel n'a sans doute de consistance, s'il en a, que dans les langages adultes des cultures récentes.

Concernant les glossèmes, une anthropogénie doit envisager deux choses. (1) Les types de glossèmes qui furent d'abord requis par les groupes hominiens technicisants. (2) Les

types de correspondances glossématiques disponibles. Dans les deux cas, nous serons bien obligés de prendre nos exemples dans les dialectes connus de nous, puisque nous n'avons aucun moyen de savoir quels furent les glossèmes préhistoriques.

16B1. Les types de glossèmes

Le langage massif nous avait conduits à distinguer des vocables vides, à contenu non intrinsèquement déterminé, avant même les vocables pleins, à contenu intrinsèquement déterminé <10D2a-b>. Nous garderons le même ordre et les mêmes définitions générales pour les glossèmes du langage détaillé. Vu l'importance des déictiques, signes vides, dans la manipulation technique et la rencontre sociale, qui sont les préalables de tout langage, ainsi que dans l'image et dans la musique. Et aussi parce que beaucoup de glossèmes pleins abstraits ne sont, en partie et parfois en totalité, que des faisceaux de glossèmes vides.

16B1a. Les glossèmes vides, ou indexateurs

Les index et les indexations, d'abord gestuels, puis relayés par le langage parlé massif, durent être réalisés par des glossèmes dès lors que des phonèmes furent disponibles. (a) Glossèmes indexateurs de "choses", préparant nos démonstratifs pronominaux et adjectivaux. (b) Glossèmes indexateurs de lieux et de moments, préparant nos adverbes de lieux et de temps. (c) Glossèmes indexateurs d'interlocuteurs, distinguant celui à qui l'on parle, celui qui parle, celui dont on parle, et préparant nos pronoms personnels, nos adjectifs possessifs, voire nos pronoms possessifs, ainsi que nos terminaisons des "personnes" du verbe dans certains dialectes. (d) Glossèmes indexateurs de collection, préparant nos nombres cardinaux et ordinaux, nos marques de pluriel ou de singulier. (e) Glossèmes indexateurs interglossémiques vides, pointant des glossèmes pleins déjà énoncés ou à énoncer, préparant nos anaphoriques (pronoms, en particulier relatifs) et nos démonstratifs annonciateurs ("les voici"). (f) Glossèmes indicateurs de est/n'est pas, oui/non. (g) Glossème(s) indiquant que quelque part apparaît une classe comme classe, - *les* fluents vs *les* stables, *les* mammifères vs *les* reptiles, - et qu'on peut penser quelque chose comme "pour tout f(x)". Il est plausible que certains de ces termes, tels (e) et (g), soient apparus tard, ou très tard, puisque beaucoup de dialectes actuels en sont pauvres.

Y aurait-il alors une panoplie fermée des glossèmes vides, et donc macrodigitalisable? On le croirait, puisqu'ils doublent souvent des gestes oppositifs simples : gauche/droite, haut/bas, oui/non, etc., et cela de très près et sans trop de variations selon les cultures. Néanmoins, le geste indexateur pointe plusieurs choses à la fois, ou une seule chose avec des nuances, par quoi il est le lieu privilégié des effets de champ statiques, cinétiques, dynamiques, excités, qu'ils soient perceptivo-moteurs ou logico-sémiotiques <7A-E>. Ainsi, si l'on peut en fournir une panoplie plus ou moins fermée, c'est sans doute dans la mathématique, que l'anthropogénie définira comme la théorie générale des indexations pures et la pratique absolue des index purs (déchargés de leur mouvance) <19>. Au contraire, dans la pratique langagière, un glossème indexateur est d'ordinaire aussi "chargé" (d'effets de champ) que le geste qu'il supplée. Il ne se perçoit complètement que comme une spécification de chose-performance-*en-situation-dans-la-circonstance-sur-un-horizon* <1B3>, où les "en", "dans", "sur" excluent déjà une macrodigitalisation panoplique et protocolaire parfaite.

16B1b. Les glossèmes pleins, ou thématiques. Leur instabilité. Pleins et vides, les noms propres

Comme les vocables massifs qui les ont précédés, les glossèmes pleins thématisent en distanciation des plantes, des animaux, des outils et ustensiles, des qualités, des actions et des passions, des états, des endroits, des époques, etc. Dans beaucoup de dialectes, comme en chinois, ils se sont contentés de fonctionner comme de simples **thèmes**, sans véritables classifications grammaticales, un même thème, par exemple, comprenant "aller" et "vers" <10D2b>. Dans les dialectes indo-européens, ces thèmes ont pris la forme plus particulière de substantifs, de verbes, d'adjectifs, d'adverbes, mais c'est là un phénomène additionnel, culturel, existentiel, sur lequel nous aurons à nous expliquer plus loin, et qui ne tient pas à leur nature.

En tout cas, les glossèmes pleins, ou *thèmes sémantiques phonématisés*, ne furent pas seulement un perfectionnement des vocables massifs <10D2b> ; leurs oppositions de proche en proche ont été un adjuvant systémique considérable pour la panoplie et le protocole techniques. Et l'on peut voir dans leur mise en place un des déclencheurs du paléolithique supérieur et du néolithique. Peut-on alors repérer des *traits* désignatifs, comme on a repéré des *traits* phonématiques? Mais ces derniers, nous l'avons vu, ont supposé qu'existe une panoplie fermée d'oppositions sonores basales, dues à la physico-physiologie du ton et de la voix "tonale". Or, les choses-performances-en-situation-dans-la-circonstance-sur-un-horizon (Bewandtnisganzheit), qui constituent un *woruld <1B3>, et que les glossèmes se proposent de spécifier comportent : (a) des éléments en nombre indéfini, (b) des technèmes, dont beaucoup sont mobiles dans leur virtualité, ou apparaissent pour la première fois et souvent sourdement, (c) des (re)segmentarisations innombrables de tous les donnés anciens et nouveaux, (d) toutes sortes de distinctions qui ne sont pas oppositives.

Par exemple, les **qualités** qui forment un spectre comme les couleurs se prètent à mille découpes ; le *caeruleum* des Latins rattachait le bleu au gris, et donc les confondait, sinon perceptivement, du moins langagièrement. Même les **substances** ne sont pas toujours mieux tranchées : le *bois* est-il un ou plusieurs désignés, et aura-t-il donc un ou plusieurs désignants, selon qu'il est un arbre dans une forêt, qu'il brûle dans une cheminée, qu'il "fait" une table, qu'il "fait" du papier? Pour les **actions**, dites donc "coupe-moi ceci" à un Indien Tawahka (Honduras), il vous regardera interdit, parce qu'il attend que vous lui précisiez quelle coupe vous attendez parmi les vingt façons qu'il distingue de couper. Il y a autant de traits sémantiques que de cultures, et de moments de culture. Et, si la distribution en traits phonématiques peut être presque *a priori* par rapport aux phonèmes qui en jouent, la distribution en traits sémantiques ne peut qu'être *a posteriori*, parfois éclairceuse mais souvent à la traîne d'une *expérience* toujours mouvante.

On a voulu alors invoquer, entre les désignés et les désignants, un domaine mental, notionnel, **conceptuel**, idéal, qui serait, lui, distribuable en unités tranchées et énonçables de façon claire et distincte. Jusqu'à présent, les tentatives en ce sens ont échoué, et nous y reviendrons à propos de la tendance à la terminologisation <17E1>. Le noeud du problème est que, à de rares exceptions près, la correspondance entre la technique et la glossématique ne couple pas des termes avec des termes (termini, bornes), mais bien un réseau avec un réseau. Et tous deux mouvants. Réseau de technèmes en évolution, comme celui de l'évolution biologique, qu'il tente de suivre. Et réseau de glossèmes, lui aussi en évolution. D'abord, à cause de celle de l'évolution du réseau technique, qu'il a charge de spécifier. Puis, parce que la plupart des glossèmes pleins qui ne visent pas des genres et des espèces vivantes, sont

largement (de même que leurs "concepts", que nous noterons *...*) des faisceaux d'index ou d'indexations <5> : *avancer*, *descendre*, *achever*, *commencer*, *montée*, *descente* ; mais aussi *sublime*, *élévation*, *profondeur*, *pensée*, *élan*, *esprit*, *désir*, etc. Enfin, les glossèmes pleins, comme les glossèmes vides, ont pour moyen fondamental des *phonosémies*, que nous allons considérer dans un l'instant.

Cependant, avant de quitter la distinction entre glossèmes vides et glossèmes pleins, il faut envisager le cas remarquable de ces glossèmes pleins ET vides qu'on appelle les **noms propres**, noms ou prénoms, *name* ou *surname*. Il est normal qu'Homo, doué comme beaucoup d'autres primates d'une aire cérébrale lui permettant de distinguer les visages, en une capacité renforcée chez lui par la transversalisation, l'orthogonalisation et la latéralisation, crée des glossèmes "propres", ou des noms de "propre" (au sens des logiciens), pour dénommer des spécimens dont la singularité lui importe ; "Victor" ou "Nelson" lui servent à appeler ou à désigner son frère ou son chien. Les noms propres hominiens sont alors des signes **pleins** en ce qu'ils renvoient à un ensemble de performances et de qualités. Néanmoins, ils sont aussi des signes **vides**, parce que leur désigné humain est non seulement en transformations constantes, comme tout vivant, mais il ouvre un champ de possibles, appartenant au non-être autant qu'à l'être. Du reste, ce désigné, outre une présence physique descriptible, comprend une présence "métaphysique" (apparitionnalité, phénoménalité) indescriptible <8A>. Bref, s'adressant à autant de vide que de plein, aussi indexateurs qu'indiciels, les noms propres occupent l'essentiel de la fonction interpellante du langage <17F3>, où ils exploitent si bien les inflexions de la voix qu'ils fournissent le plus grand nombre des vocatifs (vox, vocare). Prononcés par les autres ou par soi, ils comptent parmi les relais solides du "même" dans le "X-même" <11K, 30A>.

Ce statut paradoxal fait leur puissance. Une philosophie, une religion, une politique, étant donné la fragilité de leurs contenus, n'ont guère de chance de s'imposer qu'entretenues par le nom propre prestigieux de leur révélateur-prophète : Hitler, Staline, Sartre, Bouddha, Isaïe. Et le culte de la personnalité tient dans la prononciation de ce nom plus que dans la contemplation d'images. Il faut donc s'attendre à ce que des facteurs si intensément existentiels varient fort avec les cultures, et nous devons y revenir à propos des glossèmes dits culturels <16F1>.

16B2. La correspondance entre glossèmes et glossémés

Le terme le plus neutre qu'on puisse trouver, en français et en anglais, pour dépeindre la thématization glossématique (désignation) est de dire qu'elle fait *correspondre* certains glossèmes (désignants) à certains glossémés (désignés). Mais comment cette *correspondance* peut-elle s'établir?

La réponse du logicien et du physicien est simple. (1) La correspondance peut intervenir entre le désigné et le désignant en tant que ce dernier est **entendu**, ou bien en tant que ce dernier est **produit**, s'il est vrai que la production vocale a des aspects multiples selon son *lieu* (avancé, médian, reculé, élevé, profond, etc.), son *orientation* (exotropique, endotropique), son *tempo*, son *caractère* de frottement, de caresse, d'explosion, etc. (2) D'autre part, qu'il s'agisse d'audition ou de production, la correspondance peut résulter (a) d'une **convention** (arbitraire et réformable), plus exactement d'une **institution** (résultant du fonctionnement d'appareils sociaux, et difficilement réformable) ; (b) ou bien d'un lien naturel, parfois dit **motivation**, par exemple une similitude (ressemblance), une analogie

(proportion) de forme, de (deux) rapports ou motions <10D2a-b>, etc. Ceci, qui est la clé de toute intellection hominienne, mérite un examen approfondi.

16B2a. La phonosémie

Mallarmé, qui a passé sa vie à observer les correspondances glossématiques, a fait une contribution monumentale à une vraie linguistique dans les 150 pages de texte très serré de *Les mots anglais*, ce "Traité placé au début d'une Science", dont le thème est "la genèse de l'anglais". Écoutons-le sur la phonosémie du B initial (à prononcer "bH") : "Il cause les sens de production et enfantement, de fécondité, d'amplitude, de bouffissure et de courbure, de vantardise ; puis de masse ou d'ébullition et quelquefois de bonté et de bénédiction." Les sens ainsi *causés* sont "divers et cependant liés secrètement tous". Il est précisé que B "s'appuie, au commencement de chacun des mots, sur toutes les voyelles, peu d'entre les diphtongues et les seules consonnes *l* et *r* <liquides>" ; mais que c'est son influence de "labiale élémentaire" qui prévaut.

C'est sur le même ton que Mallarmé parle du P anglais (donc pH) : "P se joint à *l*, souvent grâce à l'intermédiaire d'une voyelle ou d'une diphtongue, que peuvent <sic> aussi suivre parfois une autre lettre ; et à *r*. Tire-t-il de son union avec l'une ou l'autre de ces consonnes un sens qui lui manquerait ; isolé : on peut en douter ; d'autant plus qu'à part l'intention très nette d'entassement, de richesse acquise ou de stagnation que contient cette lettre (laquelle s'affine et précise parfois sa signification pour exprimer tel acte ou objet vif et net), on ne saurait y voir que rarement la contre-partie, parmi les dentales, de la labiale B".

Ainsi, pour Mallarmé, qui se situe à la charnière du MONDE 2 et du MONDE 3 <12B>, les onomatopées sont "ces mots admirables", où s'établit "un lien, si parfait entre la signification et la forme d'un mot qu'il <le mot> ne semble *causer* qu'une impression, celle de sa réussite, à l'esprit et à l'oreille". Mais ce lien, qui culmine dans l'onomatopée, est "fréquent" partout. Ainsi, non seulement tous les mots anglais commençant par "B" font alors une grande tribu commune, mais ils dessinent des "familles". Dans les deux centaines de mots commençant par B qu'il retient, le poète linguiste compte une trentaine de ces familles, dont voici l'une : Burst (éclater), Brake (voiture), Breach (brèche), Bray (broyer), Brittle (cassant), Breeches (culotte)..., où des glossèmes se mettent en résonance, déteignent sémiiquement les uns sur les autres, même si le locuteur leur attribue des étymologies fausses (Mallarmé fait abusivement venir *bread* de la rupture du pain, *break*, et non de sa cuisson, *brew*). Tout le vocabulaire germanique de l'anglais confirme cette existence de ce que nous appellerons des *confréries phonosémiques*, swift, slip, slurp, slide, sleep, snivel, snuffle ; blunt, bluff, bold ; baubles, bangles, beads ; scrap, scrape ; whiff, fluff, etc., lesquelles évoquent ce que nous avons appelé des synodies neuroniques <2A2c>.

Le travail fait par Mallarmé pour les **consonnes anglaises** vient d'être complété pour les **voyelles françaises**, par René Lavendhomme ; l'anglais est consonantique, le français vocalique. Le système de poèmes intitulé *Alphes* (Pavillon Vert, 1997) déploie les dimensions de A, E, I, O, U, de même que de AN, IN, ON, UN, prononcés en "voix" mais aussi écrits en "lettres" ; le sous-titre est *Lettres à thèmes*. Toute la démonstration, ou monstration, a une sorte de nécessité. Le poème liminaire, *Voie de poème*, part de A, et même, dans le système français, de A nasalisé, soit AN-EN : **Le lent engendrement d'encre, de vent, de sens**, où la sémie noue et dénoue la technique (*encre*), la nature (*vent*) et la sémiotique (*sens*). Ce AN-EN natal est suivi d'une première condensation en E <é-è> : **Crée**

l'entêtement, l'événement de centre. / Le tremblement secret émerge de ce ventre... Et, toujours selon la phonématique française, la strophe médiane fait culminer la tension I-U : **Ile surgit, rubis subtil, en certitude**, où I, fusant vertical, et U, fusant horizontal, réalisent le *surgissement* d'une île, la détachent en *rubis subtil*, finissent par soutenir la *certitude* ; cependant qu'en retour, ou algébriquement, la *certitude*, comme expérience et comme mot entendu, crée le *subtil* et le *rubis* d'une île qui *surgit*. Enfin, le dernier vers fait entendre le concert complet des cinq "voix", repris dans l'écho indéfiniment réverbéré qu'est chacun de nous en son langage <17F12> : **Et le rire absolu // force la fin du monde** (*Et le rire absolu // force la fin <è nasal> du monde <o ouvert nasal>*).

Après cette vue générale, c'est de façon détaillée que les poèmes engendrés par I (de *vide* à *cygne*), par A (de *taratata* ou *gaga* à *Malaga* et *Bagdad*), par E <é-è> (obligatoirement intitulé *Le rêve de Périclès*), par O et ON (*Force d'ombre*), par U (*Humer l'u*, *Luxure de Lune*, *Pustules*) créent et argumentent une topologie, une sémantique, un imaginaire, une ontologie, une éthique, une politique, une algèbre, qui sont ceux, fondamentaux et inévitables, de tout locuteur français parmi ses effets de champ phonosémiques pour ainsi dire obligés <Compl. 1, Le français et le jardin>. Les cinq parties de l'ouvrage s'intitulent éloquemment : Voix, Structures, Rages, Rêves, Ecriture.

16B2b. La phonosémie manieuse. Faux synonymes et faux homonymes

Or, dans tous ces exemples, qu'est-ce que le désignant *fait avec* son désigné? On a souvent dit qu'il le *pointe*, digitalement. Ou qu'il le *mime*, analogiquement. Mais, étant donné que la manipulation chez Homo est à la fois physique et mentale <1A1,2B2>, il est sans doute plus exact et plus complet de dire qu'il le *manie*. Au fond, ce que les spécimens hominiens demandent à leurs glossèmes c'est de leur permettre de *manipuler* physiquement et mentalement des désignés, de (se) les *thématiser* langagièrement en distanciation <4A>, de les *spécifier* exotropiquement et endotropiquement avec pertinence, prégnance, rythme, plaisir, jouissance, même quand il s'agit de tristesse et de peine. Bref, c'est que, prononcé correctement par un locuteur français, le /*judge*/ pèse, jauge et soit judicieux. Que le /*furet*/ *furète*. Que le /*cheval*/ *piaffe*. Que le /*fauteuil*/ *reçoive* avec générosité les formes anatomiques qui s'y appuient. Que la petite fille /*adorable*/ soit phonosémiquement adorée du seul fait déjà de la dire *adorable*. Et qu'à cause de la suite /*bl-br*/ (/b/ + liquide), tout le monde comprenne qu'on parle d'argent quand on dit qu'on veut des "briques" ou du "blé".

Certaines suites phoniques sont si heureusement *manieuses* qu'elles ont émigré d'un dialecte à l'autre. Ainsi, ce n'est pas qu'aux vertus supposées de sa fiente (krokodeileia) que le "krokodeilos" grec doit d'être passé sans encombre au "crocodilus" latin, au "crocodile" français, au "coccodrillo" italien, au "cocodrilo" espagnol, au "kröd'daïl" anglais, au "krokodil" russe, devenu un titre satirique célèbre. C'est que, depuis plusieurs millénaires, l'audition (correspondance perceptive) et la production (correspondance productive) des syllabes et du phrasé de "crocodile" invitent à *manier*, *manipuler* exotropiquement et endotropiquement les torsions et croquements d'un animal à la fois plaisant et redoutable.

Ceci s'applique aussi bien dans les matières les plus austères. Quand un juriste français prononce les phonèmes /*litispendance*/, il *produit* dans la tête de son interlocuteur quelque chose qui tient à une situation technique (l'équilibre momentané d'une cause relevant de deux juridictions), à la majesté du droit romain sous-jacent, à l'étymologie latine encore transparente (*litem*, *pendere*), au suspens devant tout équilibre hésitant, mais aussi à une

certaine complication phonique annonciatrice d'un sujet grave, ainsi qu'au contraste entre l'éveil des deux *i* pointus de *litis* (i-i) et le suspens des deux *a* nasalisés (en-an) de *pendance*.

Les exceptions à ce bonheur de *maniement phonosémique* sont toutes relatives. Ainsi, dans le /nuit/ français, le /i/ est peu compatible avec la noirceur nocturne, et Racine, qui justement cherchait l'obscurité dans le songe d'*Athalie*, a dû ruser en mettant "nuit" à la fin de son vers en l'assombrissant d'avance par onze syllabes de nasales et du puits phonique d'un /oe/ entre deux /r/ : "C'était / pendant l'horreur / d'une profonde **nuit**." En contraste, le locuteur allemand, Nietzsche a pu faire sortir de "Nacht", profond et sombre, la page fameuse de *Zarathoustra* : "**Nacht** ist es : nun reden lauter alle springenden Brunnen (...) **Nacht** ist es : nun erst erwachen alle Lieder der Liebenden (...)", bien résumé dans : "Licht bin ich : ach! Dasz ich Nacht wäre!".

Cependant, la nuit comporte aussi des étoiles, et là c'est le français "nuit" qui propose la phonie productrice (causatrice, dirait Mallarmé) sur une musique de Rameau : "O /nuIt/, qu'Il est profond ton sllence, "Quand les étoiles d'or scintIllent dans les cieux" ; tandis que l'allemand de Nietzsche doit s'appuyer sur des phonies détournées et des rétorsions sémiques : "ihr kleinen Funkelsterne und Leuchtwürmer droben! - und selig sein ob eurer Licht-Geschenke". Faisant d'une pierre deux coups, le Valéry de *La jeune Parque* a combiné profondeur et scintillement nocturnes dans "cette heure seule avec diamants extrêmes", qui va du creux de deux /oe/, appuyés sur "r" et sur "l" (le second étant intensifié par le /s/ qui l'introduit), aux rétractions hautes de /i/ et /è/, du reste intériorisées par le /an/ de *diamants*, et par les deux /m/, labiales nasalisantes, de *diamants* et *extrêmes*.

Résumons : tout glossème dans un dialecte "sonne" bien dans ce dialecte, et il y "fonctionne" bien aussi, c'est-à-dire qu'il permet d'y "manier" (non d'imiter) sémiquement et phoniquement ses désignés avec une certaine pertinence et un certain plaisir ; sinon il tombe en désuétude. Les exceptions sont rares ; Whorf n'en propose que deux exemples, *zart* (doux) allemand, qu'il juge dur, et *deep* (profond) anglais qu'il juge aigu. Mais encore ces deux exceptions semblent mal analysées, car Whorf oublie ce que le "ts" initial (celui de certaines call girls) apporte à *zart*, et combien le "d" sonore initial oppose *deep* à *peep*, qu'il prend très correctement comme modèle d'acuité <LTR,220>.

Globalement, les dialectes sont phonosémiquement bien faits, maniables, souvent jusque dans leur dernier détail. "Manier" veut dire ici que, pour une oreille mallarméenne, sur fond de sa sémie simple ou complexe, un glossème active et passive par sa phonosémie une topologie, une cybernétique, une logico-sémiotique, une présentivité, bref un parti d'existence <8H> qui soit dans un accord de stimulation, au moins large, avec son glossémé principal (le désigné premier) et avec ses glossémés secondaires (les désignés dérivés). Du reste, ces derniers ont souvent conquis leur grade pour des raisons beaucoup plus phoniques que sémiques. Pour dire *fortement-intensément*, le *vachement* actuel doit davantage à la suite /v-a-ch-m/ dans la phonématique française qu'aux paisibles ruminants auxquels renvoie sa sémie. Tout comme les oiseaux ont peu de place dans "C'est chouette!". Paradoxalement, l'expression du sanskritiste Whitney "l'arbitraire du signe" n'aurait jamais connu en France la fortune qu'elle a eue si les suites /ar-i-èr/ et /u-i/ n'avaient déclenché chez son locuteur, dans le régime phonématique-phonétique du français, une hauteur et une suffisance suppléant à son inanité.

Le cas des glossèmes indexateurs est ici exemplaire. Leur phonosémie réussit d'ordinaire d'autant mieux qu'elle correspond à des gestes pointeurs, préleveurs, déclencheurs, distributeurs, et non sans charge, c'est-à-dire avec des effets de champ perceptivo-moteurs

dynamiques <7C>. La fricative soutenue du /s/ français de "ce", "ceci", "cela", "celui-ci", "cet", "ces" montre déjà de quoi il s'agit, mais le cas du /th sonore/ anglais le montre mieux encore, puisque, comme y insiste Whorf, il n'est initial que dans les démonstratifs : "the", "this", "these", "those". Ce statut particulier est donc très distributeur, permettant de repérer aussitôt que quelque chose est indexé, et il montre qu'un article défini est déjà une indexation. Il trahit, du reste, un parti existentiel original, s'il est vrai que, comme post-dentale supérieure, ce "th" sonore anglais crée une relation de distanciation tangentielle entre le désignant et le désigné, distanciant du même coup le désignateur. Que le dialecte ait donné une coloration si singulière à ses glossèmes vides (indexateurs) se comprend d'autant mieux que les glossèmes pleins y consistent, plus souvent qu'à l'ordinaire, en faisceaux de glossèmes vides.

Dans le cours de l'anthropogénie, la création des glossèmes fut donc un hasard prévisible. Dès que l'appareil phonateur d'Homo a fourni assez de phonèmes et de syllabes, la correspondance phonosémique, déjà esquissée à travers le langage massif, devait s'établir entre quelques segments techniques plus découpés et des segments dialectaux aptes à les manier phonosémiquement. Pour mesurer combien sur ce point le langage détaillé continue le langage massif, on relira <10D4> la conception de la création native des langages (Urschöpfung) selon l'*Etymologisches Wörterbuch des deutschen Sprache* de Kluge (1995). Les signes langagiers sont moins motivés que les signes imagiers, mais ils le sont assez pour que le français dise joliment que les comprendre c'est les entendre.

C'est la phonosémie manieuse qui explique que le nourrisson repère, reconstruit, reproduit le langage de son milieu à la vitesse extraordinaire que l'on constate ; elle compatibilise tant de propriétés (sonores, visuelles, tactiles, gestuelles) qu'il suffit, dans la perception et la remémoration, d'en saisir quelques-unes pour anticiper ou réactiver synodiquement <2A2c> les autres. C'est elle aussi qui permet de comprendre qu'un langage ne peut s'apprendre qu'en interaction (en gestes et intergestes) avec d'autres locuteurs. C'est elle encore qui fait qu'il y a des "professeurs de langue" bons et mauvais, selon que quelqu'un a ou n'a pas le don de transmettre la phonosémie d'un dialecte par convection <1A5f> (non par règle) : "que ce qui vient de l'enseignement, à bon droit y retourne", conclut Mallarmé dans l'avant-propos de *Les Mots anglais*. Elle aussi qui fait qu'il y a de bons et mauvais vendeurs, publicitaires, hommes politiques, prédicateurs, amoureux. Elle contribue pour une part essentielle à ce que l'existence ait un rythme, et soit donc vivable, s'il est vrai que le rythme est le critère ultime de la normalité hominienne <26B2>.

Somme toute, dans un dialecte, il n'y a pas de **synonymes** (le Merriam-Webster montre qu'il y a toujours des nuances de sens entre deux mots anglais apparemment équivalents), mais il n'y a pas non plus vraiment d'**homonymes**. Si le vent froid du nord et le baiser s'expriment tous deux par /bise/, le maniement sonore des deux n'est pas le même, jouant de longueurs, d'intensités, de flexions, d'attaques différentes. On parle d'autant plus pleinement un langage que ces cryptomaniements sont plus présents. Selon la chose-performance, la situation, la circonstance, l'horizon, bref la *Bewandnisganzheit*, à spécifier.

16B2c. La sélection culturelle de la correspondance phonosémique

La phonosémie manieuse des glossèmes d'un dialecte se heurte pourtant à un obstacle, bien dégagé par la grammaire comparée du XIXe siècle. En effet, celle-ci montre qu'un état d'un glossème peut être relié à un état antérieur ou (col)latéral de ce glossème selon des transformations phonématiques-phonétiques impitoyables exprimables par des règles. Pour les

liaisons latérales, l'exemple classique est la conversion réversible qu'on peut établir entre "pater" latin, "patèr" grec, "pitar" sanskrit, "vader" néerlandais, "father" anglais, "hayr" vieil arménien, etc. Pour la liaison des filiations, "caritatem" donne "cherté" français, selon la dérivation classique : caritatem, caritat, cartat, chartat, charté, cherté. On voit la difficulté que ceci fait à la sélection phonosémique. Si /patèr/ est réussi en grec et en latin, quel beau hasard que /hayr/ l'ait été en vieil arménien! Si /caritatem/ a été un glossème phonosémiquement réussi en latin, quelle chance que /cherté/ soit un glossème phonosémiquement réussi en français, puisqu'il résulte de l'application successive de conversions qui n'ont aucune préoccupation phonosémique : (a) toute syllabe qui suit l'accent tonique latin tombe, reste /caritat/ ; (b) toute syllabe entre la syllabe accentuée et la première syllabe mi-accentuée tombe, reste /cartat/ ; "k" devient "ch" devant "a", ce qui donne /chartat/, etc.? Du reste, à côté de la /cherté/ obtenue par dérivation dite populaire, /caritatem/ latin a donné aussi la /charité/ obtenue par dérivation dite savante. Belle coïncidence encore que ce mot-là soit à son tour phonosémiquement réussi! Et c'est plus étonnant encore si l'on observe, avec Whorf, que les monosyllabes anglais, pour prendre un exemple limité, n'acceptent que certaines combinaisons de voyelles et de consonnes, et excluent absolument les autres, même pour la fantaisie de Lewis Carroll, sans que le locuteur soit le moins du monde conscient de l'algèbre impitoyable à laquelle il obéit.

Eppur si muove, et pourtant les mots sont la plupart (ou tous) phonosémiquement manieurs. Ce qui suppose qu'il y a, pour l'évolution des glossèmes, une *variation-sélection-adaptation*, qui s'éclaire par celle qu'on observe dans l'évolution des vivants, à moins plus simplement qu'elle la continue. Dans la suite des vivants, des *variations* apparaissent sans cesse, sur quoi intervient la *sélection* par le milieu intérieur et par le milieu extérieur, lesquels ne gardent que les variations *adaptées* ou *adaptables*. De même, dans les dialectes, les moments évolutifs d'un glossème donnent des états phoniques et sémiques (ses variations phonosémiques), dont le locuteur garde ceux qui lui semblent adaptés à manier et spécifier extropiquement et endotropiquement les choses-performances-en-situation-dans-la-circonstance-sur-un-horizon <1B3> propres à son groupe et à lui, dans tel lieu à tel moment.

Ainsi l'essentiel est dit. Mais le phénomène est si important que nous allons le suivre sur un cas particulier, celui de *mûs-mus-musculus-muscle* et de *lacertus(a)-lacerte-laizarde-lizard-lézard-leg*, qui s'entre-éclairent à travers quatre étapes : le grec ancien, le latin ancien, le français et l'anglais moyens, le français et l'anglais modernes. Ce qui frappe au départ c'est déjà le bonheur des correspondances phonosémiques. En grec ancien, la suite /m-û-s/ permettait de bien manier extropiquement et endotropiquement le rat et la souris, deux animaux petits qui se glissent partout, d'autant que l'accent double /û/ (montée, descente) convenait à leur rétractilité. Métaphoriquement, dès Hippocrate, *mûs* désignait les muscles, qui ont des propriétés semblables ; et aussi les moules. Le latin témoigna du même bonheur phonosémique, puisque *mus*, prononcé /mous/, y maniait bien aussi le rat ou la souris, tandis que le diminutif *musculus* (/mouskoulous/), en particulier par la syllabe diminutive /cul/, permettait de manier langagièrement les petits rats et petites souris, certains muscles, les moules, et, pour faire bonne mesure, une machine de guerre (de même fonction?). Cependant, en latin, la situation s'était compliquée, parce qu'à côté de *mus* et *musculus*, coexistait *lacerta*, et surtout *lacertus* (prononcé /la-ker-tus/), qui, avec la suite *l-k-t*, réussissait à manier phonosémiquement le lézard et le maquereau, mais aussi au pluriel certains muscles allongés, ceux des membres supérieurs. Au point que *lacertus* était parfois synonyme de *bras*, surtout de bras déployant la puissance : *excusso lacerto*, bras déployés.

Voilà ce dont hérita le Moyen Age, avec le petit drame phonosémique qui s'ensuivit. Car, selon la dérivation générale du français, le /k/, occlusive gutturale, de *lacerta* devint un /z/ ou /s/, qui n'avait plus les mêmes rugosités de phonie. Alors, par rémanence sémantique, *lacerta* garda un moment encore son sens de "muscle" sous la forme de *lacerte*, mais progressivement, à travers *laizarde*, il se contenta de désigner les lézards, puis les lézardes de mur, auxquelles son /s/ ou /z/ correspondait phonosémiquement bien mieux qu'à des muscles bandés. Au contraire, dans *musculus*, la dérivation du français ayant gardé le /k/ du latin, et ayant même créé par chute de la syllabe non accentuée un groupe /skl/ plus dense que /skul/, *muscle* non seulement s'est phonosémiquement maintenu, mais s'est étendu à tous les muscles, même à ceux des membres supérieurs, au point de désigner la force en général ("Il a du muscle. Une intervention musclée.").

Les autres avatars concordent. En anglais, la dérivation ayant d'abord gardé la gutturalité du /k/ de *lacerta* (prononcé /lakerta/), ce dernier mot fut conservé sous la forme de *leg* (muscle de la cuisse, cuisse), tandis que le moyen français *laizarde* était si phonosémiquement manieur de l'idée de lézard qu'il donna le *lizard* anglais. En français, /muscle/ ayant été accaparé pour la désignation des muscles, ce fut le *hurax* grec (rac. sFar, pousser de petits cris), en latin *sorex*, *soricis*, *soricem*, qui fut gardé pour désigner les souris par /souris/, en une suite qui est une autre merveille de maniements phonosémiques.

En un mot, si les dialectes sont d'habitude phonosémiquement heureux, ils le doivent au fait que les glossèmes à phonosémie aberrante, moins fréquentés par le locuteur, tombent en désuétude, tandis que les phonosémies efficacement manieuses sont privilégiées, au point de favoriser les emprunts de mots étrangers quand ils sont meilleurs. Un glossème peut ainsi passer d'un sens à un autre non seulement par *apparentements notionnels* (similitudes d'odeur, de forme, de proportion, d'effets), mais aussi par *concordance ou discordance phonosémiques*. Les deux effets se croisent, et il faut se garder de les confondre. Quand, plus haut, nous avons relevé que *mûs* grec correspondait phonosémiquement aux rats, aux muscles et aux moules, cela n'impliquait nullement que ces sens fussent venus les uns des autres. Par exemple, rien n'exclut a priori que, dans un dialecte voisin, les moules fussent appelées d'un mot proche du mot grec *mûs*, qui se serait ainsi adjoint ce sens. Les étymologies sont souvent hasardeuses ; les correspondances phonosémiques le sont moins.

16B2d. La malléabilité phonosémique. Effets d'hyperchamp

La sélection phonosémique suppose que le *maniement* du glossémé (désigné) par son glossème (désignant) soit très souple, et trouve même plaisir et fécondité à cette souplesse ; que nous pensions plus par notions (inchoatives) que par concepts (définis). Ainsi, nous venons d'apprendre comment un même terme a couvert en grec, mais aussi en latin, et dans d'autres langues les rats, certains muscles, un mollusque, une machine de guerre. Pareils glissements sont innombrables. L'exemple limite en est, dans tous les dialectes, la panoplie capable de manier phonosémiquement les organes génitaux, masculins et féminins, et cela du seul fait qu'ils ont quelque rapport sémique ou phonique avec le convexe ou le concave, ou encore avec la répétition compulsive d'un certain mouvement ou d'une mouvance circulaire, etc.

Cette extrême souplesse sémantique ne se comprend que parce que les glossèmes d'un dialecte ont pour fonction non pas d'équivaloir à des désignés en un "stare pro" (tenir lieu de), mais d'être des segments phonosémiques et glossémiques suffisants pour spécifier

pratiquement des choses-performances-en-situation-dans-la-circonstance-sur-un-horizon, et pas seulement parmi des locuteurs, mais bien parmi des interlocuteurs, qui d'avance ont en commun, du moins comme possibles, pareil horizon, pareille circonstance, pareille situation, pareille chose-performance, dans l'intergeste technique d'un même *woruld.

Du reste, on distinguera les variations-sélections grandes et petites. C'est continûment que les Athéniens dirent /timè/ là où les autres Grecs disaient /tima/, et cette présence incessante de la voyelle rétractée /è/ dut influencer profondément leur phonosémie et toute leur glossématique, ainsi tirée vers l'acuité, l'acribie, une certaine désinvolture, que Sparte ne connaissait pas. De même, c'est globalement et définitivement que le système phonématique des voyelles et consonnes anglaises, et donc aussi le système phonosémique anglais, a subi une redistribution au XVIe siècle, qui inaugura ce qu'on appelle l'anglais moderne. Ce sont bien là des *variations phonosémiques majeures*.

Par contre, les Parisiens du XVIIe siècle dirent un temps /Pasis/ pour /Paris/ ; ceux du début du XXe siècle dirent /Mèdème/ pour /Madame/ ; des féministes des années 1970 se prirent à dire /balle/ pour /belle/, et /chare/ pour /chère/ ; beaucoup de Français actuels ont peur de la rétraction décidée du /è/, qu'ils ont donc égalé à /é/ : "lé Françé cherché la pé" (Mitterrand) remplaça "lè Françè cherchè la pè" ; les mêmes italianisent la langue en accentuant le "e" final, et en obtenant ainsi des substantifs avec accent sur la pénultième : Michelin/e/. Plusieurs de ces *variations phonosémiques* sont sans doute *transitoires* ; en français, le renforcement du "e" muet final, ou son adjonction, ont pu être confirmés par la diction radio ou TV : "Il fallait jouer le sètte, le huitte et le disse". Dès qu'il n'y a pas rotation partielle ou complète, mais seulement modification ponctuelle, le système a toute chance de revenir à son point de départ, en raison de ses facteurs homéostatiques, ici ses effets de champ généraux, perceptivo-moteurs et logico-sémiotiques.

Pour suggérer ce qu'est un système phonosémique, comme le français ou l'anglais, ou plus étroitement comme l'idiolecte de Racine, de Poe ou de Hölderlin, la notion d'*hyperchamp* est suggestive. Car il ne s'agit pas de la seule addition de champs particuliers que créerait, par exemple, la tension entre /a/ et /è/, ou entre /a/ et /i/, ou encore entre /t/ et /d/, puisque tous ces champs-là changent sans cesse. Or, nous pouvons encore lire Racine raciniennement et cornéliennement Corneille ; même lire virgiliennement un vers de Virgile (in/ter vi/burna cu/pressi) et horaciennement un vers d'Horace (solvitur acris hiems). Comment est-ce possible? La raison est la même qui explique que nous jouons beethovéniennement Beethoven et mozartiennement Mozart <15G3> sur des instruments qui pourtant ont profondément évolué ; ou reconnaissons Rembrandt et Michel-Ange sous leurs vernis et repeints. C'est que le destin-parti d'existence <8H> qu'est un dialecte, un idiolecte, une musique et une peinture singulières n'est pas un rassemblement d'effets locaux, mais, à partir de quelques effets locaux approximativement produits, la résurrection progressive, enfin globale, d'une topologie, d'une cybernétique, d'une logico-sémiotique, d'une présentivité, voire d'un fantôme fondamental, d'un hyperchamp <7I5>, - Whorf parlait déjà d'un "hyperespace" de chaque dialecte, - qui alors (ré)engendrent l'essentiel de tous les effets particuliers. Avec pour seul critère de pertinence que les huit aspects du rythme <1A5> soient présents. La façon dont, dans la *Phèdre* télévisée de Luc Bondy, Dominique Frot a donné au texte d'Oenone les accents rythmiquement consistants de l'inconscient de Phèdre, - la parole de l'inconscient est une fonction des confidents de la tragédie classique, - montre à la fois la cohérence et l'ampleur de l'hyperchamp racinien jusqu'à nous.

16B2e. Le recours de l'opposition qualifiée

On ne perdra pas de vue que les glossèmes ne sont pas isolés. Comme déjà les vocables du langage massif, ils fonctionnent dans des panoplies, voire dans des couples, plus ou moins oppositifs. Alors, les deux termes sont chacun réussis, /*lourd*/-/*léger*/, /*bêtise*/-/*intelligence*/, /*bestialité*/-/*subtilité*/, et ils se renforcent de leur rapprochement : /*lourd*/ est d'autant plus efficace qu'il fait couple avec /*léger*/, et réciproquement. Ou un terme est moins frappant, mais se détache grâce à l'autre : si *laid*, *mauvais*, *mal* peuvent d'abord paraître phoniquement peu efficaces, ils le sont davantage couplés avec *beau*, *bon*, *bien* : d'où la réussite phonosémique globale de "bon ou mauvais", "beau ou laid", "le bien et le mal".

Il y aurait à édifier une logique révélatrice de toutes les oppositions qualifiées qu'Homo déploie et pratique dans l'édification de ses dialectes et idiolectes. Et l'on verrait combien de glossèmes, qui d'abord semblent arbitraires, immotivés, se justifient à leurs interlocuteurs par toutes sortes d'ambiguïtés et de tensions de phonosémie réticulaire.

16B2f. Le recours de l'opposition non qualifiée, ou convention pure ("arbitraire du signe")

Homo étant possibilisateur, on peut cependant imaginer des correspondances glossématiques purement conventionnelles, ou institutionnelles, en particulier dans le domaine de la science ou de la technique, où importe l'exactitude abstraite des désignés, et donc la restriction de la malléabilité sémantique des désignants. Du reste, certains glossèmes sont formés là à partir d'initiales : *radar* = radio detecting and ranging ; *quasar* = quasi stellar ; *bit* = BInary digiT.

Mais même les mots créés par la science, la technique et le commerce, bien que n'étant pas passés par le détour de la variation-sélection-adaptation phonosémique séculaire, sont souvent fort réussis, comme les terminologues le savent. Les suggestions phonosémiques de *radar* et *quasar* sont parfaites ; et la trinité *analog computer*, *digital computer*, *hybrid computer*, en attendant *neuronal (ou neural) computer*, permet un maniement précis, fécond, jouissif du champ global de l'informatique. Rien n'est même plus apte aux désignations parlantes que le domaine technique et scientifique, parce qu'y règnent les indices et surtout les index, lesquels, même déchargés par leur mathématisation, gardent quelque chose de la charge de toute indexation, avec des effets de champ et des fantasmes, qui bloquent ou favorisent la découverte ultérieure selon les cas. En physique, la fortune de *spin*, comme des mots anglais en général, très indexateurs de mouvements et de motions, suggère bien de quoi il s'agit. L'adjectif français "excité" est, en mathématique et physique, aussi réussi.

16C. Les séquencèmes spontanés

Les glossèmes tels que nous venons de les rencontrer sont un formidable instrument de maîtrise d'un environnement élaboré par la distance technique et la distanciation sémiotique <4A>. Cependant, ils ne suffisent pas toujours. Les événements du monde sont des coïncidences (cadere, in, cum) entre deux ou plusieurs segments technicisés : A pousse B, ou est poussé par B ; tel objet possède telle propriété actuellement, ou bien durablement, etc. Dans le *woruld, tout "y" est plus ou moins "f(x)", c'est-à-dire Sachverhalt (rapport factuel).

La façon la plus commode de rendre ces coïncidences est de jouer avec l'ordre des glossèmes, à condition que cet ordre et ce jeu soient saisis comme tels, donc thématiques. Nous appellerons une séquence thématique de plusieurs glossèmes un **séquencème**. Un séquencème peut tenir dans le simple rapprochement empirique de deux ou plusieurs glossèmes, comme souvent en chinois. Ou dans leur séquence canoniquement fixée, comme souvent dans les langues romanes. Les séquencèmes eurent à rendre trois coïncidences fondamentales : l'attribution, l'épithétique, la fonction au sein d'une action-passion.

16C1. L'attribution

Parfois, l'environnement technicisé suppose qu'un segment (chose, performance, qualité, nombre, ordre, etc.) soit attribué à un autre. "Le chat est fatigué", "Georges est père", "Les attaquants sont vingt", "Il est derrière lui". La plupart des dialectes se contentent alors d'un séquencème de proximité : "chat fatigué" ou "fatigué chat".

Mais beaucoup s'assurent d'un séquencème d'ordre, l'attribué suivant canoniquement ce à quoi on l'attribue, ou l'inverse : "viande avariée", "avariée viande". Certains vont même jusqu'à solemniser l'attribution par une copule déclarée : "la viande *est* avariée", dit le français. La copule en grec était si voyante ("esti") qu'elle a même donné à penser que toutes les propositions étaient des attributions : "il coupe du bois" fut analysé par Aristote comme "il *est* coupant du bois".

16C2. L'épithétique

Dans l'environnement technique il n'y a pas que des attributions, plus ou moins transitoires, mais aussi d'innombrables cas où la pratique fixe durablement un segment sur un autre, comme propriété, ou comme possesseur : blanc pour chat, propriétaire pour maison, père pour fils, odeur pour alcool. Le premier segment pourrait être dit **épithète** (thitènaï, epi, mettre sur), le second l'**épithété**. Aussi, tous les dialectes ont prévu des séquencèmes permettant d'exprimer ce rapport, indispensable à la distribution stable d'un *woruld, selon les deux séquences disponibles : "épithète + épithété" et "épithété + épithète". Nous appellerons la première solution *anglaise* et la seconde *française*, parce qu'elles sont canoniques dans ces dialectes familiers au lecteur.

(a) Le séquencème d'épithétique **anglais** canonique est "épithète + épithété" : "a brown pipe", "my father's daughter", "a post card". Il est si répandu de par le monde qu'on croirait presque qu'il est l'ordre spontané. En effet, il va droit à l'épithète, qui frappe tellement l'esprit que "Analog computer", "Digital computer", "Hybrid computer" sont trois entrées distinctes dans le Merriam-Webster. Avec l'avantage notionnel qu'ainsi "topological", "topological group", "topologically equivalent", "topological space", "topological transformation", "topology" se suivent dans les dictionnaires, et y coordonnent un domaine.

Dans cette saisie des choses-performances surtout motrice, mouvante, qualitative, quantitative, les épithètes peuvent être plusieurs, et elles le sont souvent : "a split brain cat" (un chat dont on a sectionné le chiasme cérébral optique). Et la place de l'épithété à la fin marque sans ambiguïté la fin du séquencème, ce qui a pu contribuer à son succès. En chinois, "livre des transformations" se dit *Yi* (transformations) *King* (livre), et "livre de Tao" se dit *Tao Te King*, où *Te* correspond un peu au *de* français, mais placé après le mot.

(b) Le séquencème épithétique **français** canonique est "épithété + épithète" : une pipe brune, la fille du père, un timbre (de) poste. Cet ordre est rare parmi les dialectes. Il va droit à l'épithété, donc au suppôt, au "sujet d'inhérence", dont les épithètes énoncées subséquentement sont considérées du coup comme de simples satellites (accidents), généralement uniques (l'épithète devenant une sorte de "propre logique" de l'objet). Si un dictionnaire distingue les trois types de computers, à savoir analogique, digital, hybride, ce ne peut être qu'à l'entrée "Computer".

Ce séquencème rend parfois difficile la segmentarisation de la proposition : quand "un chat dont on a sectionné le chiasme optique" est suivi d'une relative, il n'est pas facile de décider si celle-ci concerne le "chat" ou le "chiasme". Ce qui confirme la tendance à éviter les épithètes en chaîne, fréquentes en anglais. Et pose quelque problème au consultant et fabricant des dictionnaires, où par exemple "topologie", "groupe topologique" et "transformation topologique" ont bien des chances d'avoir des entrées fort éloignées, et donc pas d'entrée du tout. Du reste, la solution "anglaise" garde ses droits quand l'épithète est perçue comme faisant corps avec l'épithété : *honnête homme vs homme honnête ; grand monsieur vs monsieur grand*.

16C3. La fonction dans l'action et la passion. Le Kasus

Enfin, dans un environnement technique et sémiotique, il faut bien, parmi les états-actions-passions, déterminer qui est l'Agent, le Patient, l'Objet, le Destinataire, l'Instrument, le Lieu, le Moment, donc définir des fonctions. Il est alors suggestif, depuis Fillmore, d'appeler ces fonctions KASUS, vu que les "casus" latins en furent les déclarations les plus saillantes.

Ces fonctions ne sont pourtant pas évidentes et universelles. Reprenons les exemples de Whorf pour marquer que c'est lui qui, dès les années 1930, a eu le mérite d'y insister <LTR,216>. Autant un locuteur SAE (Standard Average European) trouve naturel de distinguer deux compléments du verbe, l'un direct, l'autre indirect, autant un locuteur japonais trouve naturel de distinguer deux sujets du verbe, l'un *wa*, l'autre *ga* : "John, jambes, (sont) longs." Le dialecte Coeur d'Alène en Idaho distingue trois fonctions de causalité : (1) par action inhérente (prune sucrée par maturation), (2) par accroissement interne venu de l'extérieur (confiture de prunes, où le sucre est incorporé), (3) par addition d'un élément ayant subi l'accroissement précédent (gâteau à la confiture de prunes). Pour rester dans la causalité, les Algonquins ont quatre personnes, ou deux troisièmes personnes, l'une renvoyant au sujet de la proposition, l'autre (l'obviatif) à ses comparses. Toujours dans le même champ, le Chichewa (apparenté au Zoulou) distingue constamment les actions dont l'effet dure encore et celles qui ont eu lieu à un moment révolu (le verbe grec ancien faisait des distinctions comparables). Faut-il dire que cela invite à des métaphysiques, mais aussi à des grammaires fort différentes?

En tout cas, pour signifier le Kasus, le seul séquencème de rapprochement de deux glossèmes peut souvent suffire. "Jouer piano". "Piano jouer", "Vers école", "Ecole vers" (façon chinoise de dire aller à l'école). Et on quitte à peine cette aisance quand le séquencème comprend trois termes. "Toi manger chocolat" est fort clair, de même que "chocolat manger toi", "toi chocolat manger", "chocolat toi manger", vu la nature des termes en présence. Demeurent même évidents beaucoup de séquencèmes de rapprochement à quatre, cinq, six

termes obtenus par addition du lieu, du moment, de l'instrument, voire du mode : "souhaitable mettre toi clou planche marteau d'abord là".

Cependant, les fonctions, pour être déterminées, demandent d'ordinaire davantage qu'un simple rapprochement des termes : "mordre chat chien" ne nous dit pas qui a mordu l'autre. Les séquencèmes d'ordre strict sont alors le moyen le plus commode qu'ait exploité Homo. Ainsi : (a) "agent + verbe + compléments" est le séquencème français canonique dans toutes les propositions, principales ou subordonnées, et le séquencème allemand dans les propositions principales ; (b) "agent + compléments + verbe" est le séquencème habituel dans les subordonnées allemandes, et dans les principales du japonais et du turc ; (c) "verbe + agent + complément" est le séquencème dans la principale néerlandaise quand elle commence par un autre élément que le sujet propositionnel, par exemple par une détermination de temps ou de lieu.

Mais, même dans les dialectes qui ont des séquencèmes rigides, l'ordre demeure souvent variable sans troubler l'intelligibilité, comme le montrent la douzaine de variations sur "Marquise,/ vos beaux yeux/ me font/ mourir/ d'amour" de Raymond Queneau : "D'amour / mourir / me font / vos beaux yeux/ Marquise" ; "Mourir / vos beaux yeux / Marquise / d'amour / me font", etc. A parcourir la France, "Donne-le-moi" et "Donne-moi-le" ont la même efficacité. C'est que, nous en avons prévenu, la tâche d'un dialecte est (seulement) de *spécifier* (et non de *représenter*) des choses-performances-en-situation-dans-la-circonstance-sur-un-horizon, par prélèvement, déclenchement, distribution, suspens de peu d'éléments ou d'un seul au sein d'une cohérence générale (Bewandtnisganzheit), et qu'alors très peu de syntaxe est requise pour que les Kasus soient compris, ou devinés. D'où les libertés tant du parler ouvrier que de celui d'Aristote. La liberté possible du séquencème est confirmée à l'anthropogénie par ces écritures anciennes où la proposition prenait souvent la forme d'un paquet de glossèmes dont l'ordre était libre et obéissait à des motifs surtout graphiques, telles la sumérienne, l'égyptienne, et sans doute la maya <18B2>.

Les souplesses du séquencème sont un moyen rhétorique puissant, puisqu'elles permettent de décocher les désignants, donc les désignés, dans un ordre qui en performe la structure, la texture, la croissance <7F> dans le cerveau des interlocuteurs, c'est-à-dire y provoque la perception, l'imagination, la mémoire, le fantasme, l'interprétation : "skias (d'une ombre) onar (un rêve) anthropos (l'homme)", qu'écrivit Pindare, n'est nullement rendu par : "l'homme est le rêve d'une ombre", qui en aplatit les décochements fulgurants. Quoi qu'en aient pensé certains tenants de la grammaire générative et transformationnelle, "L'autobus a écrasé le chat" n'est pas équivalent à "Le chat a été écrasé par l'autobus", même si les tournures actives et passives sont assez indifférentes dans un bulletin du temps.

16C4. L'inversion du séquencème

Un des recours fréquent du séquencème est l'inversion. Ce renversement, avant toute autre détermination, est une marque. Marque de l'incidente : "dit-il", "ajouta-t-il". De l'interrogation : "est-il venu?". Du souhait : "puisse-t-il en être ainsi". De la condition : "serait-il venu que je ne m'en serais pas aperçu" (la conditionnelle anglaise est coutumière du procédé).

L'efficacité de l'inversion démontre, s'il le fallait, la nature spontanément conclusive du phrasé. Il suffit que celui-ci soit ébranlé pour que le discours, semble-t-il, passe à un autre

plan que factuel, et renvoie à des saisies plus endotropiques, plus mentales : incidences précisives ou correctives, interrogations, hypothèses, souhaits, etc., entre lesquels l'interlocuteur fera son choix facilement, étant donné les cohérences de tout événement technique et sémiotique, et l'intercérébralité de l'interlocution et de l'intergeste. Plusieurs langues germaniques pratiquent l'inversion verbe-sujet dès que la sentence commence par un autre mot que le sujet : "morgen kom ik" (demain viens-je), dit le néerlandais, à côté de "ik kom morgen" (je viens demain). L'interlocuteur a le sentiment que la sentence ne commençant pas par le sujet sort de la séquentialité naïve, devient médiante, et se mentalise pour autant.

16C5. Caractères généraux des séquencèmes

Une anthropogénie remarquera aussi que les séquencèmes, qu'ils opèrent par rapprochement ou par ordre, sont très peu nombreux, et donc faciles à percevoir ou à deviner par les interlocuteurs, et en particulier par le nourrisson ou par l'étranger qui ont à apprendre un dialecte. En même temps, ils ont une logique interne. Par exemple, si le verbe est mis canoniquement à la fin de la proposition principale, comme en japonais et en turc, le reste du séquencème sera rigide, car il y a menace alors d'emmêler sujet et compléments, ainsi que de confondre les compléments entre eux, puisque les Kasus intrapropositionnels ne sont pas suggérés préalablement par la signification du verbe. Inversement, le séquencème aura quelque liberté si le verbe est donné aussitôt après le sujet.

Et l'anthropogénie observera encore que le choix entre les types de séquencèmes commande ou exprime des partis d'existence des groupes, c'est-à-dire leur topologie, leur cybernétique, leur logico-sémiotique, leur présentivité <8H>, de même que leur façon de pondérer les huit aspects du rythme <1A5>. Devoir attendre la fin de la proposition pour savoir si le verbe va affirmer ou nier, construire ou détruire, fermer ou ouvrir tout ce qui précède a des conséquences existentielles. (a) Là de considérer le possible comme pur possible ; et l'allemand portera les philosophes des conditions de possibilité (Kant) et de compossibilité (Leibniz). (b) Là de recevoir les désignés comme une suite d'éléments détachés, décochés ; d'où la charge affective des vocables japonais. (c) Là encore de saisir les désignés moins comme des objets sémantiquement denses que comme les éléments d'une combinatoire ; le syntaxisme exacerbé du turc consonne avec le fait que la domination des Turcs se caractérisa souvent par l'étouffement plus que par l'exploitation, en Grèce et ailleurs.

16D. Le phrasé intrapropositionnel et interpropositionnel

La couche phonématique nous a montré un *phrasé phonématique*, c'est-à-dire un ensemble d'inflexions (flectere, in) de structures, de textures, de croissances vocales tenant à la syllabation. Le *phrasé propositionnel* dont il s'agit maintenant exploite également des inflexions (musicales) de structures, textures, croissances <7F>, mais qui atteignent cette fois le ou les séquencèmes d'une proposition entière. Une anthropogénie doit en illustrer les cas principaux.

16D1. Le phrasé fermant/ouvrant

A parler ou simplement à écouter un dialecte, on observe que les séquences s'y disposent selon une ligne vocale récurrente qui indique chaque fois qu'un certain nombre d'entre eux forment un ensemble. Fermé dans des affirmations : "Gilbert est venu". Diversement ouvert dans les interrogations, éventualités, mentalisations : "Gilbert est venu?".

Ces inflexions d'ouverture/fermeture canoniques dans un dialecte sont d'ordinaire assez obviées. Souvent l'affirmation retombe sur la finale, l'interrogation remonte pour créer un suspens. Mais, une fois de plus, les figures pratiquées varient avec les partis d'existence, donc les topologies, cybernétiques, logico-sémiotiques, présentivités des cultures <8H>. Et, au sein même du phrasé d'ouverture/fermeture de son groupe, l'interlocuteur peut exploiter d'autant plus de degrés de liberté (dimensions) qu'il s'agit là non seulement de structure mais aussi de texture et de croissance <7F>.

16D2. Le phrasé de modes d'existence et de catégorisations du possible

Il faut sans doute aussi qu'Homo possibilisateur puisse situer ses énoncés dans les couples bluff/soumission, affrontement/isolement, sérieux/jeu, exploration/coquetterie, rêve/rêverie, bref dans les dosages entre régime exotrope et régime endotrope des cerveaux en interlocution, qui font les modes d'existence <6B>. Et situer également ses énoncés dans la panoplie des catégories de la possibilisation : actuel, virtuel, potentiel, possible, certain, probable, nécessaire, impossible, prétendu, supposé, plausible, imaginé, etc. <6C>. Le phrasé, ensemble d'élan et de retombées, d'accents et d'esquives, de martèlements et de glissements, et autant texture ou croissance que structure, excelle aussi à cet égard.

Y a-t-il une panoplie et un protocole universels du phrasé humoral et modal? Mais quel système pourrait prévoir la syllabation saccadée chère à Molière, et qui elle-même comporte des nuances, puisqu'elle est tendrement ironique dans : "Que / vous / ête/s un / sot / en / trois / lettr/es, / mon / fils"), et franchement agressive dans : "Et je vous verrais nu du haut jusques en bas Que / tou / te / vo / tre / peau / ne / me / ten/ te / rait (rwé) /pas". Il est sans doute de la nature du phrasé modal et humoral d'être indéfiniment varié. Et c'est lui surtout qui fait de chaque interlocution la manifestation d'une ethnie, en même temps que l'événement singulier d'Univers qu'est tel locuteur à tel instant.

16D3. Le phrasé de Kasus interpropositionnel (coordonatif, subordinatif)

Reste à considérer un phrasé propositionnel plus réglé, car il se propose de rendre des événements composés, compliqués ou complexes. Par exemple : "Le chien est arrivé. Il a senti la viande. Il l'a prise. Il est parti. Le maître était là. Il n'est pas intervenu. Il a essayé. Il a renoncé. Le chien est revenu. Il semblait penaud. Etc." En ce cas, les choses-performances, la situation, la circonstance déteignent fortement les unes sur les autres, s'influencent, s'expliquent, se contredisent, se lient, se rompent plus ou moins sur l'horizon. C'est pour prévoir de pareils cas qu'a été conçu le terme de *phrase* dans le français courant, et de *sentence* en anglais et d'ordinaire en linguistique. La sentence ainsi entendue comprend alors plusieurs propositions, dont une ou davantage peuvent être traitées comme principales, et d'autres comme subordonnées.

Dans un *woruld technique et sémiotique, ces coordinations sont en nombre limité, elles forment même une panoplie et un protocole fermés de *Kasus de corrélation*

interpropositionnels, comprenant : (a) l'antécédence, la concomitance, la subséquence ; (b) la causalité efficiente et la conséquence, (c) le but, (d) la comparaison (e) la condition et dé-condition (mise hors jeu). On aura reconnu les fonctions des propositions que nos grammaires nomment : (a) temporelles, (b) causales et consécutives, (c) finales, (d) comparatives, (e) conditionnelles et concessives. De cela on retrouve des pratiques diversement modulées dans tous les dialectes connus.

Comme le Kasus intrapropositionnel, le Kasus interpropositionnel est déjà bien rendu par le séquençème de rapprochement, qu'il soit spontané ou réglé : le *woruld est assez constant pour qu'un lecteur à qui Montaigne ou Thucydide livrent une succession de faits sans liens exprimés trouve d'ordinaire leurs liens sans difficulté. Mais le phrasé propositionnel aide ici puissamment. Il suffit généralement de quelques timbres, hauteurs, intensités, vitesses, continuités ou discontinuités, etc., donc de structures, textures, croissances musicales (à tons insistants), pour que, étant donné l'horizon, la circonstance, la situation et le type de chose-performance, il apparaisse que telle proposition est par rapport à une autre un but, un antécédent, un concomitant, un conséquent, une cause ou un effet, une condition ou un hors-jeu provisoire (concession), une comparaison. C'est ce que le chinois montre exemplairement. Ou encore ce jeune enfant américain qui, pour nier des propositions, adopta longtemps le parti de les prononcer plus fort sans autre forme de négation : "papa est là" sur un ton criard pour dire "papa n'est pas là" ; c'est sans doute que les défenses sont généralement prononcées dans un phrasé renforcé ; ce cas, qui n'est pas exceptionnel, éclaire la construction progressive du phrasé interpropositionnel <EL.143>.

Le phrasé interpropositionnel réussit même des accolades (collum, ad, embrasser), des parenthèses (titHenai, para, thématiser ensemble à côté), voire des accolades d'accolades et des parenthèses de parenthèses, où des propositions se regroupent, se disjoignent, se subordonnent, s'entrecroisent. C'est lui qui suffit à faire que, dans l'autographe du *Sermon sur l'ambition* de Bossuet, on reconnaît ce qui est le texte de l'auteur, ses citations, les paraphrases qu'il en fait, bien qu'il n'y ait ni ponctuation suivie, ni même le plus souvent séparations de mots.

Bien plus, comme il tient en textures et croissances autant qu'en structures, le phrasé interpropositionnel, tout comme le geste, dont il est le correspondant dialectal, permet des polysémies divergeant simultanément, et suscitant donc des effets de champ logico-sémiotiques hautement excités <7E>. Il fait de Machiavel en italien, et de Kafka en allemand, des auteurs prodigieux, dont il ne reste guère que des banalités, parfois des contresens dans une traduction française.

16D4. Le phrasé du discours entier

Assurément, ce que nous venons de dire de plusieurs propositions formant une phrase (sentence), vaut également lorsqu'il s'agit de rendre des situations techniques, scientifiques, historiques très compliquées, et donc de grouper plusieurs phrases (sentences), ce qui, dans certaines écritures, donnera l'alinéa ou le paragraphe. Entre les sentences jouent alors les mêmes relations qu'entre leurs propositions en ce qui concerne la finalité, la temporalité, la causalité-conséquence, la condition et la mise hors jeu, la comparaison. Avec la même efficacité des séquençèmes par rapprochement ou par ordre, ainsi que du phrasé.

Cet ordre et ce phrasé du discours varient fort selon les cultures, où ils fournissent une part majeure de la *logique de l'argumentation*, qui couvre des performances aussi différentes que la palabre africaine, le plaidoyer des orateurs grecs et latins, le dialogue de Platon, la dissertation de Plotin, le brame de Malraux vieillissant, la mélopée iranienne de Khatami. Le verbe *argumenter*, convenant à la jacasserie techno-sémiotique et déjà primatale d'Homo, vient de *argutare*, qui évoque lui-même des arguties, à la fois claires et bruyantes, où l'on arguë. Le fait que les logiques et les phrasés de l'argumentation <20D> dépassent de très loin les capacités de théorisation des spécimens hominiens a joué un rôle important dans l'anthropogénie.

Certains aphasiques montrent bien le rôle du phrasé pour la communication et la communion langagières, dans la mesure où, incapables de percevoir les phonèmes, les glossèmes ou les séquencèmes comme tels, ils saisissent d'autant plus intensément ce qui est dit à travers un "ton", une "posture vocale", bref les différents phrasés que nous venons de rencontrer. Ainsi, un discours comme celui d'un politicien entendu à la radio ou suivi à la télévision peut devenir ridicule pour eux du fait qu'il s'écarte de la profération courante. Conséquemment aussi, leur propre langage est souvent, si l'on peut dire, hypertonalisé, hyperphrasé. D'autres troubles neuroniques mettent en évidence combien chacun a une **posture vocale**, de même qu'il a une posture corporelle, et comment les affections de celle-ci ébranle celle-là. Des déficits de proprioception <1C3> mettent tout le phrasé d'un sujet en porte-à-faux.

16E. La quadruple articulation du langage : phonème, glossème, séquencème, phrasé. L'articulation parallèle du langage gestuel

Aux deux couches ou articulations du langage, phonématique et glossématique (monématique), reconnues dans les années 1950, il faut donc en ajouter deux autres : celle des séquencèmes et celle des phrasés, toutes deux à la fois distinctives et significatives. On peut parler d'une quadruple articulation du langage courant (naturel).

Et c'est l'indépendance relative et la complémentarité de ces quatre couches qui permettent aux dialectes de thématiser un nombre indéfini de choses, de performances, de situations, de circonstances, d'horizons, de les croiser, jusqu'à se prendre pour thèmes d'eux-mêmes, comme aucun autre système sémiotique - peinture, musique, architecture - n'y réussit. *Thématiser* est pris ici au sens qu'a le mot dans notre définition générale des systèmes sémiotiques vs les systèmes techniques préalables : **un signe est un segment d'Univers qui thématise un autre segment d'Univers, en s'épuisant dans cette thématisation**. Si cette définition du signe, donnée lors de l'introduction des indices dans l'anthropogénie <4A>, est générale, si elle s'applique à un tableau, à une sculpture, à un édifice, à une musique, à une danse, à un geste, elle vaut éminemment pour le langage courant (naturel), justement en raison de sa quadruple articulation.

La quadruple articulation du langage parlé éclaire l'articulation du **langage gestuel**, qui l'éclaire en retour. On a vérifié ces dernières années combien ils se ressemblaient par leurs performances et par leurs temps d'acquisition dans l'ontogénèse. C'est qu'ils sont proches tous deux de l'environnement technicisé préalablement segmentarisé qu'ils ont pour fonction de spécifier, et à cet égard le langage parlé n'est souvent qu'une réalisation économique du langage gestuel. Mais c'est aussi que, soumis au code d'un langage par signe, tel l'American Sign Language, les gestes, analogiques mais capables de macrodigitalité, peuvent rendre les

oppositions langagières macrodigitales, qu'il s'agisse des phonèmes, des glossèmes, des séquencèmes, des phrasés. En d'autres mots, le langage gestuel équivaut au langage parlé dans la mesure où il en partage la quadruple articulation.

16F. Les glossèmes et séquencèmes culturels

Les éléments qui ont été maniés jusqu'ici appartiennent à tous les dialectes nécessairement. Parce que tous sont indispensables à un environnement technicisé et sémiotisé, comme celui d'Homo. Et aussi parce que les solutions qu'ils constituent sont obviées, étant donné les ressources spécifiques de l'organisme vocal, cérébral, manuel hominien. Assurément, là où plusieurs solutions s'imposaient, comme "épithète + épithété" ou "épithété + épithète", le choix était inévitable, et donc encore naturel à sa façon. Si nous avons souvent allégué le chinois, c'est qu'il fut perçu et construit par ses locuteurs (taoïstes et confucéens) comme un dialecte justement "naturel", même transcendentalement naturel.

Ce qui va suivre est autre chose. Ce sont des choix typiquement culturels, telle la création de classes grammaticales, de genres du nom, de cas pour le Kasus, de conjugaisons du verbe, de séquencèmes sophistiqués, ajoutés au dialecte minimal en raison de destins-partis existentiels <8H> d'Homo possibilisateur <6A>. Une anthropogénie ne saurait faire le tour de tous les glossèmes et séquencèmes culturels inventés par des spécimens hominiens, parce que ce serait faire le tour de tous les dialectes existants et possibles. Mais elle doit rassembler les plus révélateurs.

16F1. Les glossèmes de classes grammaticales et ontologiques. Le propre et le nom

Homo segmentarisant <1A1> a souvent choisi de distribuer ses glossèmes pleins et même ses glossèmes vides selon des classes grammaticales, classifiant du même coup leurs glossémés. Ce sont, par exemple, les **trois genres** des langues indo-européennes : masculin, féminin, neutre. Au début, ils répondaient sans doute à une vision d'engendrement (genus, gignere, engendrer) ou de physis (phueîn, engendrer), ou plus précisément au schématisme générateur remontant au néolithique <13E,14D>, comme aussi à une certaine volonté de hiérarchie, éventuellement trinitaire, propre aux Indo-Européens (Dumézil). Mais, motivés au début, ils devinrent vite immotivés, voire arbitraires, soit en raison de motivations hétérogènes, soit par l'influence de facteurs langagiers excentriques (effets de séquencèmes, etc.) : le Soleil, masculin en français, est féminin en allemand ; la Lune, féminine en français, est masculine en allemand. Pourtant, même immotivés, ils entretiennent ou favorisent des partis d'existence : il n'est pas insignifiant pour la perception des sexes que le soleil soit masculin ou féminin. Ni non plus que grammaticalement ce soit le féminin qui se forme d'après le masculin, ou inversement. Ni qu'il y ait des genres très envahissants en français, et très réduits en anglais. Ou encore qu'il existe un genre neutre, ou pas.

Mais les **classes grammaticales** sont souvent beaucoup plus prégnantes encore, en particulier quand elles expriment la participation à l'énergie cosmique, comme en Afrique. En kenyaruanda, le pluriel et le singulier d'un même vocable peuvent appartenir à deux classes différentes. Il s'opère alors une propagation de la marque de classe, sous forme d'affixes, d'infices, de préfixes, qui gagne les adjectifs, les articles, les verbes de toute la proposition, en un écho énergétique dans le désignant, et corrélativement dans le désigné, de portée

ontologique, qui déborde fort la notion indo-européenne d'accord, principalement syntaxique. Pour une large part, la magie (la sorcellerie, le chamanisme, le totémisme) <4D> véhiculée par le langage africain est la cause et l'effet de ce parti langagier.

Quant aux **noms propres**, ils sont si existentiels qu'en les introduisant comme noms à la fois pleins et vides <16B1b>, nous avons aussitôt prévenu qu'ils varieraient fort avec les cultures. En effet, si leur emploi d'interpellation est marqué un peu partout simplement par des intonations, chez les Indo-Européens très syntaxiques ils disposent d'un cas à part, avec ses terminaisons particulières, dit **vocatif**. Mais c'est surtout leur **construction** qui manifeste les destins-partis d'existence les plus variés selon qu'ils sont patronymiques ou matronymiques, ou les deux à la fois (Espagne) ; ignorant le sexe du porteur, ou le marquant (Pologne) ; parfois si étymologiques qu'ils détaillent l'idiosyncrasie d'un homme ou d'un dieu, comme en Mésopotamie, où chaque syllabe suméro-akkadienne des cinquante surnoms de Marduk dieu suprême épelait littéralement un de ses attributs <22B1>. Cyril Aslonov a fait observer que la structure des noms propres trahit même les rapports qu'un peuple établit entre la transcendance et l'immanence. Ainsi, en Inde, ils sont portés sans changements par les dieux et par les hommes, suggérant la continuité universelle métempsicotique. En Grèce, ils consistent souvent en un nom divin affublé d'une terminaison (-ios) marquant un lien de parenté à des dieux procréateurs (non créateurs), selon une théologie anthropomorphique. A Rome, inspirés du système étrusque, ils s'intéressent à la *gens* et aux lares, donc moins aux divinités qu'aux demi-dieux que sont les ancêtres morts, et que deviendront les empereurs vivants. En Israël, ils situent les spécimens hominiens dans le champ de complicités yahvistes ou élohistes (Emmanu-El), au point qu'on s'est demandé si le nom de *Jésus* (Ié-shua', Yah sauve) n'avait pas facilité les glissements entre homme-dieu et dieu-homme, moyennant des abus de qualification entre l'hébreu (ben Elohim) et le grec (Huïos tHeoF).

Vocatif, un nom propre peut supporter la vocation entière d'un peuple (Heil Hitler!) ou d'un individu, comme Erasme, fils d'une fille de médecin et d'un prêtre, et donc mal légitimé, qui se targua d'un nom grec, *Erasmus*, et d'un prénom latin, *Desiderius*, se faisant doublement "fils du désir", erôs-desiderium. Selon la ferveur curieuse et inventive de la chair bâtarde (louée par son contemporain Shakespeare). Et selon l'esprit désirant de l'Occident (loué par Platon et Augustin).

16F2. Les glossèmes de niveaux d'abstraction. Articles et suffixes

Un autre parti culturel langagier fut d'indexer par des glossèmes les différents niveaux d'abstraction des vocables. En français, cela a donné les **articles** qui pointent que le désigné est pris (a) comme individu singulier (*une girafe*), (b) comme individus pluriels (*des girafes*), (c) comme genre-espèce (*les Girafes*), (d) comme idéalité (*la Girafe*), (e) comme l'objet particulier thématiqué (*la girafe*, c'est-à-dire celle dont nous parlons pour le moment).

Ce qui montre à quel point pareille précision n'est pas langagièrement nécessaire c'est que deux dialectes aussi opposés que le chinois et le latin en ont fait l'économie, et pour des raisons presque inverses. Le chinois, parce que la détermination que comportent les articles eût contredit son activation-passivation naturaliste transcendantale. Le latin, parce qu'il a cultivé une sorte d'abstraction, ou plutôt d'abstractivité, de cohérence flottante et évasive, de planement langagier, de majesté vague, dont la tecture romaine du clavage nous a fait palper le mécanisme <13H>, mais dont le Droit romain est un aussi bon témoignage, ainsi que tous

ces vastes mots latins adoptés aujourd'hui partout, que sont "fonction", "esprit", "activité", "conscience", "processus", "devoir", "ordre", "notion", "âme", jusqu'à l'Ame du Monde stoïcienne.

On remarquera aussi que les glossèmes de niveaux d'abstraction sont, là où ils existent, un aspect très créatif, instrument de distinctions mais aussi de confusions involontaires ou volontaires. Par eux, le banal "moi, j'irai à Paris demain" conduit bientôt à "le moi", comme aussi au "Moi, c'est-à-dire l'Ame" chez Descartes. Le non moins banal "Il y est arrivé à temps" fait miroiter "le Temps et l'Espace". Comme quelques politiciens dresseront pour finir, à partir de dispositions égalitaires, "*la* démocratie", "*la* liberté", "*les* droits de l'homme", ou au contraire "*the* struggle for life", etc.

Les glossèmes d'abstraction ont souvent pris la forme de **morphèmes**, en particulier dans certains suffixes des dialectes indo-européens. On peut même croire que c'est la fréquence de ces suffixes qui a fait que "morphème" est parfois devenu synonyme de "glossème" ou "monème". Tels sont les "-ation", "-ité", "-ission", "-ure", "-age", "-ement" des innombrables substantifs français semi-abstraites, qui font du parler français une semi-abstraction généralisée, réglant le bon goût et le savoir-vivre. Les suffixes "-heit", "-keit", "-nis", "-ung" ont porté la métaphysique allemande.

16F3. Les glossèmes du Kasus intrapropositionnel

Comme nous l'avons vu, le Kasus intrapropositionnel <16C3>, étant donné la cohérence (Bewandnisganzheit) de la chose-performance-en-situation-dans-la-circonstance-sur-un-horizon <1B3>, est d'ordinaire marqué de façon suffisante et économique par les séquencèmes ; et des dialectes de haute culture, comme le chinois, ont même pratiqué une philosophie de la conversion réciproque de tout en tout (Yi) à travers les polysémies ainsi permises. Mais d'autres, en raison de partis d'existence différents, telle l'analyse-synthèse de l'esprit grec, ont cherché à souligner le Kasus intrapropositionnel par des glossèmes particuliers, parfois très marqués. Glossèmes tantôt externes aux vocables à spécifier : ce sont les prépositions. Glossèmes tantôt internes : ce sont les terminaisons des cas du grec, du latin, du russe, de l'allemand. Ou encore, entre les deux, *wa* et *ga* distinguant les deux sujets admis par le verbe japonais <16C3>.

16F3a. Les prépositions et postpositions

Le français n'a pas de cas, et il marque le Kasus intrapropositionnel en partie par ses séquencèmes assez fixes, en partie aussi par ces glossèmes externes de Kasus que sont les prépositions : de, à, par, avec. Ces dernières permettent de lever les ambiguïtés du séquencème résultant de la solution "française" : épithète + épithète. De plus, elles permettent d'insister sur les fonctions des intervenants, selon une vue qui concorde assez avec la conception substantialiste, moraliste et semi-abstractive des interlocuteurs français en général.

Le japonais, lui, présente des postpositions après chaque fonction énoncée. En vérité, celles-ci font double emploi avec l'ordre du séquencème qui, étant très fixe dans ce dialecte, est déjà déterminateur des fonctions. Mais, ainsi muni d'un glossème de Kasus postposé, les glossèmes désignateurs ou indexateurs japonais gagnent une remarquable indépendance, ils prennent une force dans l'instant, créent avec les autres glossèmes désignateurs autour d'eux

un certain vide intermédiaire (le "ma"), bref ils activist-passivent le parti d'existence très paratactique des locuteurs japonais et du Japon en général.

16F3b. Les cas

Une des singularités des langues indo-européennes, du moins dans leur état archaïque, aura été d'avoir pratiqué, en plus de quelques glossèmes de Kasus externes, comme les prépositions, des glossèmes de Kasus internes, sous forme de terminaisons s'articulant sur le radical des glossèmes (pleins ou vides). Tels sont les "cas" du grec ancien, du latin, du russe, et résiduellement de l'allemand. Les motivations de cette pratique sont très indicatives des innovations épistémologiques des peuples indo-européens. (a) La volonté que la fonction d'un désigné en fasse partie presque substantiellement. (b) Le désir de garder la force de déclenchement et d'apparition de chaque désigné grâce à sa position libre dans la proposition. (c) L'ambition de créer un accord généralisé entre tous les éléments de la proposition, et donc aussi du *woruld, selon le couple de l'analyse et de la synthèse. Et c'est sans doute cette dernière raison qui a prévalu, étant donné le parti très syntactique du génie indo-européen en général.

En particulier, les cas latins pour exprimer le Kasus n'ont donc pour but ni la clarté, ni la sécurité, mais bien ce que nous a déjà appris le clavage des arcs dans la tecture romaine : la cohésion et l'élasticité latérales. Cohésion en ce que l'accord s'étend de partout. Elasticité en ce que l'auditeur ne saura la fonction du désigné que s'il comprend (prehendere, cum) déjà globalement ce dont il s'agit. Le même esprit richement vague devait se refuser les articles grecs ou français, trop déterminants. Et les glossèmes pleins latins seront eux-mêmes très souples et très larges : "ratio", qui pourtant signifie la proportion mathématique, a une vingtaine de sens. Du reste, seule la plus extrême liberté de position dans le séquencème permet les décochements perceptifs et logiques des vers de Virgile ("Majoresque cadunt altis de montibus umbrae") et de la prose de Tacite.

16F3c. Les pronoms relatifs

Les pronoms relatifs des dialectes indo-européens auront marqué un paroxysme de la volonté de mettre tous les éléments du discours en interdépendance, puisqu'ils s'accordent en genre et en nombre avec leur antécédent, ainsi intensément rappelé, et qu'ils se subordonnent par un cas spécial au verbe de leur proposition, auquel leur fonction est de la sorte intensément chevillée. Sur ce point, le français a gardé quelque chose du latin et du grec. Mais l'anglais nous rappelle combien ce choix est additionnel, culturel, existentiel, puisqu'il fait du relatif l'usage le plus sobre : "The man I met".

16F3d. Le lieu et le moment

Chez Homo transversalisant, le **lieu** de la chose-performance est souvent si évident que son Kasus n'appelle pas de glossème spécial pour se signaler. Si bien que le locatif pratiqué par les dialectes indo-européens archaïques, et encore par le russe, est souvent une coquetterie culturelle explicable par un parti d'existence très syntactique. Par contre, le locatif latin fut requis par l'absence de séquencème fixe, jusqu'au jour où il fut suppléé par des prépositions.

Quant au **moment** des actions-passions, il faut voir qu'il a toujours fait difficulté à Homo transversalisant, qui a pris sur lui deux points de vue successifs. (a) D'abord, ce qui l'a intéressé c'était de savoir si le moment-mouvement de la chose-performance spécifiée était en cours ou achevé, et cela sans référence à l'instant de l'élocution ("moment" et "mouvement" dérivent tous deux de "movimentum"). C'est dans ce moment-là sans doute que le peintre-chasseur-chaman-sorcier des cavernes voyait les bisons, les rennes et les chevaux qu'il peignait, et que les néolithiques traçaient leurs schémas générateurs. C'est encore ce moment-là que vise l'indo-européen archaïque, et en partie le russe d'aujourd'hui. Nous l'appellerons le "temps pré-grec". (b) Puis vint le jour où ce qui a importé à Homo c'était de référer le moment-mouvement désigné à l'instant (stare-in) de l'élocution. Ce fut le temps inauguré par l'aoriste des Grecs, et que nous appellerons le "temps post-grec". Le passage à ce temps, qui articule fortement le présent, le passé et le futur par rapport au temps de la parole, fut lié au passage du continu proche du MONDE 1 au continu distant du MONDE 2, avec son idéal de tous composés de parties intégrantes et se détachant sur leur fond. Ce fut est une des révolutions les plus marquantes de l'anthropogénie.

Le temps, qu'il soit "pré-grec" ou "post-grec", a été le plus souvent rendu par des glossèmes indépendants, tels les adverbes de temps en chinois. Mais les partis d'existence syntactiques l'ont rendu par des glossèmes incorporés : préfixes, augments, infixes, suffixes, apophonies vocaliques. Ainsi, les verbes indo-européens ont proposé la panoplie de leurs temps du verbe en de véritables conjugaisons (jungere, cum).

16F3e. Les glossèmes modaux

Nous avons vu que le phrasé suffit d'ordinaire à exprimer dans quel mode d'existence <6B> et dans quelle catégorie du possible <6C> les interlocuteurs situent leur proposition. Mais certains groupes, en particulier indo-européens, prirent plaisir à expliciter ces aspects. Ainsi vit-on fleurir des glossèmes adverbiaux : similarly, consequently, necessarily, allegedly, reportedly, etc. Bien plus, dans certains dialectes férus de syntaxe, les mêmes aspects donnèrent lieu à des *modes du verbe* (comme nous venons de voir des *temps du verbe*) : l'indicatif, le conditionnel, le subjonctif, l'optatif, l'impératif, etc. Le français illustre bien ces subtilités, qui furent infinies en latin et en grec : "qu'il vienne (subjonctif), cela me ferait plaisir (conditionnel)". (On remarquera que l'infinitif, le participe, le gérondif ne sont pas des modes du verbe, mais de simple formes qui permettent, dans les dialectes ayant des classes grammaticales, de substantiver, d'adjectiver, d'adverbialiser le thème du verbe selon les besoins.

De nouveau, ce qui est visé dans les modes verbaux c'est parfois la clarté, mais le plus souvent il s'agit bien d'un parti culturel et existentiel se plaisant à souligner fortement ce qui est réel et ce qui est imaginaire, ce qui est essentiel et ce qui est accessoire, ou encore ce qui est cause et ce qui est effet, moyen et fin, pour imprimer autant que possible une rationalité, voire une nécessité plus ou moins métaphysique (aristotélicienne) au cours des choses. Le penchant du français classique pour le subjonctif imparfait et plus-que-parfait aura traduit son goût pour les saisies cérébrales endotropiques, et même *a priori*, cartésiennes. Comme son effacement actuel est dû, outre sa difficulté de manipulation, à notre moment de civilisation, dominé par l'aspect factuel, peu mental, de l'ingénierie réticulaire et d'un évolutionnisme perçu événementiel <21G3>.

16F4. Les glossèmes du Kasus interpositionnel. Le discours indirect

Comme nous l'avons remarqué déjà, dans une sentence comprenant plusieurs propositions, le séquencème et le phrasé interpositionnel <16D> suffisent d'ordinaire à marquer comment chaque proposition intervient par rapport aux autres, proposant ici un but, là une antécédence-simultanéité-consécution, ou encore une cause ou conséquence, une condition ou mise hors-jeu transitoire (concession), une comparaison. Mais encore une fois, des dialectes, surtout dans le groupe indo-européen, se plurent à expliciter ces coordinations et subordinations par des glossèmes spéciaux, en partie sans doute parce que les rapports techniques et sociaux devinrent plus compliqués depuis l'âge du bronze et du fer, en partie aussi par une sorte de joie logique, propre à ces groupes, et qui mena aux protases et apodoses des périodes oratoires grecques, latines, françaises. La solution la plus naïve fut de créer de véritables conjonctions, insérées discrètement dans la phrase subordonnée ou coordonnée, ou bien l'introduisant avec fracas : "afin que, après que, pendant que, avant que, lorsque, tandis que, donc, car, quoique, à supposer que..."

Quel sort faire alors au "que" du français, au "that" de l'anglais, au "quod" ou "quia" du latin médiéval, au "oti" du grec classique lorsqu'ils introduisent le style dit indirect : "il lui dit *qu'il* était temps de partir" ; "il pensait *qu'il* eût mieux fait de partir"? Comme ce genre de conjonction est toujours absente en latin classique, et souvent en anglais, le plus simple paraîtrait d'y voir seulement un glossème interpositionnel culturel qui précise, dans les dialectes aimant marquer les liens subordinatifs, que la proposition ainsi introduite est dite ou pensée par quelqu'un, ce qui lui donne le statut ambigu d'être à la fois une vraie subordonnée et une vraie principale.

En réalité, ce phénomène est beaucoup plus complexe, car les glossèmes engagés, du reste culturels, sont d'ordinaire modaux, et pas seulement subordinatifs. Ainsi, en latin classique, dans le **discours indirect**, toute principale devenait une proposition infinitive, avec le verbe à l'infinitif et le sujet à l'accusatif, en une substantivation de l'action-passion-état ; et toute subordonnée était au subjonctif, mode de la pensée ou du souhait (puisque'il n'y a pas d'optatif en latin), avec en sus des pratiques subtiles de la concordance des temps, dont témoigne la *Syntaxe latine* de Riemann. Bref, le discours indirect latin, très envahissant dans les textes, indique la plus fine perception des croisements endotropiques et exotropiques de la pensée (et de la politique) <13H> dès lors que des propositions apparaissent en dépendance d'un "il pense", d'un "il souhaite", et dont "il dit" est la modalité grossière. Même l'anglais, souvent très factuel, en a gardé quelque chose : He said he *would like* ..." Et ces subtilités nous rappellent qu'il n'y a pas moyen, dans les dialectes, de séparer adéquatement les modes et les temps. Les deux se chevauchent, et font parfois fonction les uns des autres : "Je souhaite qu'il vienne. J'espère qu'il viendra". On glosera longtemps pour décider si "aimerait" en français exprime un mode (conditionnel) ou un temps (futur).

16F5. Les glossèmes de fonctions sociales : connotations vs dénotations

Etant donné l'importance chez Homo de la rencontre <3A>, le fait d'être homme ou femme, adulte ou enfant, supérieur ou inférieur, entraîne, dans beaucoup de dialectes, surtout asiatiques, des glossèmes particuliers selon le sexe, l'instance, le rôle du locuteur et de l'interlocuteur. Sans aller jusqu'aux vocabulaires sexués de certaines régions du Sud-Est asiatique, les appartenances sociales, reconnues ou revendiquées, s'expriment ailleurs par une gamme assez stable de neutralité, déférence, familiarité, vulgarité des glossèmes : "mon père",

"mon papa", "mon paternel", "mon (pro)généiteur", etc. Comme aussi par des réalisations phonétiques particulières des phonèmes, prononcés sur des tons obséquieux, impérieux, graves, etc.

Ce sont les **connotations**, terme que l'anglais a adopté à la fin du XVI^e siècle pour désigner les effets de langage où les désignants ne sont pas là simplement pour spécifier un événement objectal, ce que sont les **dénotations**, mais aussi pour témoigner du statut social des interlocuteurs. On remarquera que le couple dénotation/connotation implique déjà par sa seule existence un parti d'existence, celui de l'Occident, puisqu'il donne à croire qu'il y aurait dans le langage des "choses-performances" directes, premières, donc *dénotées* (notare, de), consistant en informations techniques, et d'autres indirectes, secondes, donc *connotées* (notare, cum), comme l'affirmation d'un statut social ou d'une passion secrète. Ailleurs qu'en Occident, l'essentiel ainsi entendu serait souvent plutôt l'accessoire, et réciproquement. C'est du reste ce que nous confirmeront les fonctions du langage au chapitre suivant <17F>.

16F6. Des séquencèmes fonctionnels ou existentiels?

En néerlandais, "J'en suis intimement persuadé", se dit : "Ik ben *er vast van* overtuigt", où *van* veut dire "de", *er* veut dire "cela", et où "er...van" joue ainsi le rôle du pronom "en" en français. Or l'adverbe "vast" (solidement) vient s'insérer au beau milieu de "er...van". Pourquoi ne pas dire plutôt *ervan vast*? C'est qu'il y a un choix de la compacité, du creusement et même de l'entonnoir qui caractérise la topologie, la cybernétique, la logico-sémiotique, la présentivité <8H> du dialecte néerlandais dans sa phonie et sa sémantique, et plus largement toute la culture néerlandaise dans ses peintres et même ses philosophes (cf. le rôle générateur de la substantialité chez Spinoza, pensée par lui comme "zelfstandigheid").

Un autre cas où on peut se demander si le séquencème résulte d'un parti plutôt fonctionnel ou plutôt existentiel est celui des propositions concessives. Ainsi, en français : "quelles que soient ses exigences", "quelque grandes que soient ses exigences". Sont-ce là des coquetteries culturelles propres à un groupe logicien? Ou bien des contorsions qui tiennent au fait que la concession comme telle est une "pensée" sophistiquée, appelant ainsi quelque sophistication de ses désignants. En ce cas, le détour lui-même serait fonctionnel, et pour ainsi dire désignatif. On se posera des questions semblables à propos de certaines propositions comparatives : "She had *no sooner* left the house *than* it began to rain" (elle n'avait pas quitté la maison qu'il commença à pleuvoir)". La concession et la comparaison sont des rapports logiques fuyants ; le "comme" français est souvent ambigu après une négative.

16F7. Chaque dialecte comme dialectique particulière. Et chaque idiolecte comme "idiolectique" particulière

C'est un des avantages de parler, comme nous l'avons fait, de "dialectes" plutôt que de "langues" (sauf pour les dialectes fixés politiquement), que de pouvoir signaler économiquement que chaque dialecte invite ou contraint à une dialectique particulière. Au point de n'être jamais adéquatement traduisible dans un autre, sinon pour les *realia* de la technique, et seulement dans leur présentation abstraite, archimédienne, comme Leenhardt l'a démontré dans *Do Kamo* ; Whorf ne dit pas autre chose dans *Language, Thought and Reality*. La parenté entre "dialecte" et "dialectique" n'est nullement un jeu de mots, et fut sans doute déjà aperçue par Platon et Aristote, même s'ils durent être tentés, comme tous les locuteurs, de

croire que leur dialecte à eux, le grec, était le plus naturel, le plus logique, ontologique, épistémologique. Parler un certain dialecte c'est déjà être enfermé et porté par une certaine dialectique. Du même coup, on peut exprimer commodément que l'*idiolecte* de chacun - puisque tout dialecte est une compatibilisation d'idiolectes - comporte ce qu'on pourrait appeler une *idiodialectique*, celle de Pascal n'étant pas celle de Descartes, celle de Goethe n'étant pas celle de Luther.

C'est pourquoi les dix premiers Compléments <Compl.1-10> de la présente anthropogénie proposent les logiques de dix langue européennes : (1) Le français et le jardin, (2) L'anglais et la mer, (3) L'allemand et la forge, (4) L'italien et l'estrade, (5) L'espagnol et le gril, (6) Le russe et l'isba, (7) Le néerlandais et le polder, (8) Le portugais et l'océan, (9) Le danois et l'entre-deux mondes, (10) Le néohellénique et la lumière blanche. Chaque étude comprend deux parties : une première caractérise la structure, ou plus exactement la structuration, de chaque dialecte, en partant de ce qui est le plus impératif à cet égard, à savoir l'hyperchamp de sa phonématique, puis de sa sémantique, puis de sa syntaxe ; une seconde partie propose un bouquet illustratif des réalisations de cet hyperchamp dans la culture que le dialecte en question a animée, en même temps qu'il en résultait. On peut espérer qu'en vérifiant ainsi la diversité de topologie, de cybernétique, de logico-sémiotique, de présentivité, bref de destin-parti d'existence <8H> de dix langues appartenant au champ SAE (Standard Average European), le lecteur sera induit à conclure que les différences de saisie et construction des choses sont bien plus profondes encore entre les dialectes SAE et les autres, tels le turc, le chinois, l'hébreu, l'arabe, l'algonquin, le canaque, etc.

Dès que l'INA en aura accordé la permission, d'autres Compléments, sonores cette fois, reprendront les trente émissions de l'**Histoire langagière de la littérature française** faite par l'auteur sur France Culture. Si les différences logiques entre des dialectes peuvent être approchées par un texte écrit, celles entre des idiolectes sont si fines qu'il est bien difficile de les rendre par le texte, comme l'auteur l'avait tenté dans "Le langage et l'homme" depuis 1967. Elles supposent les ressources de la voix, et donc la transmission radio.

16G. Les unités dialectales pratiques

Ce que l'anthropogénie vient de considérer constitue les quatre éléments du langage qu'on pourrait dire objectifs. Mais, il faut l'avouer, ce sont des unités que le locuteur manie sans les apercevoir pour autant. Et nos dénominations un peu barbares ont l'avantage de rappeler ce caractère cryptique. **Phonème**, bien que classique, n'est pas populaire. **Glossème** dérive du grec "glossèma", mot rare qui désignait des phénomènes de langage jugés rares, et nous l'avons adopté parce qu'il est éclairé par "glossaire", et que les autres candidats, comme "rhèmes", "morphèmes", "monèmes", "sémantèmes", "sèmes", "thèmes", "lexèmes", rares aussi, paraissaient trop larges ou trop étroits. **Séquencème** croise le latin et le grec pour attirer l'attention sur la notion abstraite de "suite" en tant que "séquentialité" désignative. **Phrasé**, pour être un terme courant, pointe une réalité que même les grammairiens invoquent peu.

Cependant, l'anthropogénie doit se préoccuper aussi de savoir ce que les locuteurs aperçoivent eux dans leur dialecte, et qui n'est pas toujours ces éléments constitutifs, mais des unités plus apparentes, plus grosses, plus mélangées, plus palpables pour la phonosémie manieuse <16B2b>. Dans la plupart des dialectes, ce sont les MOTS, les MORPHEMES et les REGLES de SYNTAXE. Nous prendrons soin de ne pas tenter de les définir

abstraitement, ce qui est sans doute impossible, et de les manier intuitivement, ce qui correspond à leur maniement concret par les locuteurs.

16G1. Les mots

Les spécimens d'Homo vivent et meurent fréquemment pour des mots, tant ceux-ci sont prégnants, faits de squelette et de chair sémique et phonique, phonosémique. Phonosémie manieuse, le mot est souvent un condensé de topologie, de cybernétique, de logico-sémiotique, de présentivité <8H>, une pondération des huit aspects du rythme <1A5>, bref tout un parti d'existence avec ses effets de champ perceptivo-moteurs et logico-sémiotiques statiques, cinétiques, dynamiques, excités <7A-E>. Il faut alors faire un bref parcours de son statut dans quelques groupes langagiers représentatifs.

(1) Dans les **dialectes indo-européens**, en raison de la fréquence des glossèmes culturels insérés (terminaisons, suffixes, préfixes, infixes), les substantifs bougent et se gonflent selon le masculin et le féminin, le singulier et le pluriel, et même, en latin, en russe, en allemand, selon leur cas, c'est-à-dire selon leur Kasus incorporé. Les verbes sont encore plus animés : en français, "interviendras" comprend intervenir (venir, entre), mais de plus une personne (deuxième), un nombre (singulier), un temps (futur), un mode (indicatif), le sens du mot détonant ou confluant entre ces divers attracteurs. La pratique des accords fait que c'est l'invariance qui est le pôle marqué ; ainsi les dictionnaires disent que les prépositions sont "invariables". Et le plurisyllabisme habituel fait que c'est le monosyllabisme qui est marqué. Pourtant, les partis d'existence indo-européens se montrent très différents selon que le mot est plutôt court comme en danois, moyennement court comme en français, habituellement long comme en allemand, parfois démesurément long comme en sanskrit.

(2) Le **chinois** montre un parti général tout opposé. C'est l'invariabilité qui est de règle, ainsi que le monosyllabisme du glossème, qu'on ne confondra pas avec le monosyllabisme du mot, souvent plurisyllabique. Du coup, le langage vit là comme une circulation omnidirectionnelle d'éléments non hiérarchisés ni vectorialisés. Et le Tao aussi.

(3) Le mot **japonais** est encore autre. N'admettant que des syllabes CV, il semble exclusif de tout détour et retour, en une décision frontale parfois terrible. Mais cela c'est le mot japonais macrodigital, lequel s'adjoint très souvent un vocable analogique : "ciseau shwi-shwi". En sorte que le mot complet est double. Les Japonais eux-mêmes se sont étonnés et inquiétés de ce croisement serré d'opérativité presque aveugle et d'émotion intense incontrôlable, où leurs mots aussi fonctionnent comme des *kami*, des lieux et événements où la nature et la culture s'entrechoquent dans des punctualités exquises et effrayantes.

(4) L'étranger croirait d'abord que les mots du **turc**, langue dite agglutinante, doivent être d'une densité considérable. Il n'en est rien. Cette agglutination intervient dans une syntaxe qui a pour conséquence de défavoriser, voire d'exclure, l'épaisseur ou la profondeur sémantique, et par conséquent les élans métaphysiques. Quand des concepts denses sont requis, on les emprunte à l'arabe. Ce qui favorise qu'on puisse être, non sans quelque tension, musulman et turc.

(5) En **arabe** justement le mot déflagre, comme un cri à la fois étouffé et arraché (*coran*, cri). Phoniquement, parce qu'il tient en un radical apparent, conscient, direct (non pas affaire d'étymologie), et formé de consonnes (d'ordinaire trois), vocalisables par seulement

trois voyelles : a, ou, i. Sémiquement, parce qu'au lieu de marquer son genre et son nombre par des adjonctions, préfixes, infixes, suffixes à la façon indo-européenne, il le fait par des permutations de voyelles à l'intérieur du radical consonantique qu'il *est*. A ce compte, l'univers entier peut tenir définitivement en un mot : allah.

Enfin, il est capital pour le parti existentiel d'une langue que tantôt le mot ait une ou plusieurs syllabes distinctes, et propose donc une unité surtout distinctive avec une ou des **significations**, comme en français, tantôt au contraire qu'il soit une sorte de bouffée verbale, où toutes les syllabes non accentuées réduisent leur voyelle écrite à "e" muet, proposant ainsi surtout des convections, avec un ou des **sens**, comme dans l'anglais d'origine. Pour qui prononce "extrAordinary", "magnIficent", "astOnishing", il n'y a qu'un énorme effet de champ perceptivo-moteur et logico-sémiotique, dont l'essentiel est la capacité du locuteur à faire contraster au maximum une montée et une descente, une tension et une détente phonosémiques pour manifester son admiration ou sa surprise. Même dans le langage officiel, "The SEcretary of State" n'est guère qu'un "SE" suivi de syllabes distinguées autant par leur simple nombre que par leur qualification vocalique et même consonantique.

Ceci introduit à la différence, également importante, entre le **phrasal word**, qu'illustre l'anglais, et le **mot composé**, qu'illustre le français. Pour spécifier une chose-performance-en-situation-dans-la-circonstance-sur-un-horizon, l'anglais en repère surtout les index de directions, au point qu'il en ajoute à un verbe pourtant déjà complet : "sit down", là où le néerlandais dirait simplement "zitten". Il arrive même à formuler presque n'importe quelle action-passion-état à partir de "get" et "set" suivis d'un index (up, down, around, etc.). Bien plus, cet index est d'habitude rejeté en fin de proposition, formant un "phrasal verb" imprimant sa force de convection à la phrase tout entière. Au contraire, le français, substantivant et substantialisant, adopte dans le mot composé la suite "épithété + épithétant" (un "clin d'oeil", des "clins d'oeil"), et affectionne les tournures semi-abstractives : à "to take a drink" correspond "prendre une consommation".

Le mot est une unité langagière si forte qu'on a longtemps distribué la première acquisition du langage en distinguant : (1) le stade d'un mot (*one-word stage*), (2) le stade de deux mots (*two-word stage*), (3) le stade télégraphique (*telegraphic speech* formé de *content words*), car il n'y a pas de stade de trois mots (*three-word stage*), peut-être parce qu'il y a peu de relations sémantiques ternaires <EL.140>, ou plus simplement parce que, quand on domine trois mots, il n'y a guère de raison de ne pas en dominer quatre ou cinq, et même d'avoir saisi l'essentiel du langage en général. On a même ajouté que ces stades répondent à un an, deux ans, trois ans, ce qui n'est qu'une façon de parler, puisque les vitesses d'acquisition varient fort selon les individus, et n'impliquent aucun pronostic sur leurs performances langagières et intellectuelles adultes. Sous son apparence élémentaire, l'énoncé d'un mot peut comporter chez les enfants une quantité énorme d'analyse syntaxique, voire sémantique, dont témoigne leur compréhension du langage multiverbal qu'on leur adresse <EL.138>.

16G2. Les morphèmes

Les mots sont des réalités si fortes, si centrales ou nodales, que, dans les dialectes à déclinaisons et à conjugaisons, qui sont souvent aussi des dialectes à accords, comme les dialectes indo-européens, beaucoup de glossèmes de classe, de nombre, de genre, de temps, de mode, apparaissent aux locuteurs, quand ils sont internes, comme de véritables "formes" et "morphèmes" du mot. La *morphè* grecque et la *forma* latine, de même racine, désignaient

toutes deux l'apparence vivante, la manifestation spatiale d'une croissance organique significative, par opposition aux structures et figures abstraites, visées par *eidos* (que Platon oppose à *morphè*) et par *figura* (*formae figura*, dit Lucrèce). *Morphè* ou *forma* conviennent donc bien pour désigner les parties du mot, ainsi considéré comme un phénomène vivant. Les dialectes à morphèmes se prêtent à des *morphologies*, chapitres de leurs grammaires pratiques ; certains mots indo-européens se décomposent *morphologiquement* en racine, thème et terminaison.

Si bien qu'on a fini par désigner par *morphème* tant des mots entiers ("morphèmes lexicaux") que des parties de mots ("morphèmes grammaticaux"). On n'oubliera pourtant pas que la vue morphologique, qui est pertinente pour les dialectes indo-européens, est loin de convenir à tous les dialectes, en particulier au chinois. *Glossème* nous a paru n'avoir pas les mêmes inconvénients.

16G3. Les syntaxèmes

La proposition et la sentence sont assurément une façon de mettre ensemble des mots, donc de les grouper selon un ordre appariationnel ou désignatif, en ce qu'on appelle une **syntaxe** (sun, tatteïn, mettre ensemble). Mais la syntaxe dans ce sens très général n'éclaire vraiment que les séquencèmes de certains dialectes, par exemple indo-européens.

Car il est très différent culturellement, existentiellement, épistémologiquement, ontologiquement, mais aussi fonctionnellement, de mettre ensemble des mots sans accords dans un séquencème imposé (turc) ou bien dans un séquencème assez libre (chinois), et encore en exprimant le Kasus par des terminaisons avec accords (latin) ou par des affixes sans accords (japonais), et enfin en leur imposant (japonais) ou non (latin) des séquencèmes pour renforcer encore ce Kasus. Pour le dire plus simplement, le mot "syntaxe" a l'inconvénient de couvrir, sinon des acceptions, du moins des fantasmes très différents selon qu'il renvoie surtout à des séquencèmes ou surtout à des cas, qui sont deux systèmes très différents de réaliser le Kasus.

Sans dire qu'il n'y a pas de "syntaxe", une anthropogénie se défiera donc de ce terme typiquement grec, conçu dans la vue analytique/synthétique de la "skènè" et du "tHeatron", propres au continu distant du MONDE 2 <13G1>. Quant au mot **règles**, qui intervient dans "règles de syntaxe", il mérite les foudres qu'Edgar Allan Poe a adressées aux "règles de prosodie" dans *The Rationale of Verse*. Au vrai, la règle ne fait qu'exprimer après coup la cohérence d'une pratique basale ou culturelle (*the rationale*) imposée aux interlocuteurs par le dialecte entier. La dite "compétence du locuteur" ne porte pas sur des règles mais sur cette pratique. Un dialecte dépend de règles quand il est appris tard, disons après l'adolescence ; appris tôt, disons avant l'adolescence, il dépend d'une expérience constructrice et interactive <2B8>.

16G4. La sentence

Outre les restrictions qu'on vient d'énoncer sur l'idée de syntaxe, on verra aussi que ce n'est pas universellement que mots et morphèmes sont les éléments langagiers conscients ou préconscients. B.L. Whorf analyse de la façon suivante une sentence en nootka, parlé dans l'île de Vancouver, qui exprime que quelqu'un invite des gens à un festin. Il l'écrit :

"tl'imsh/ya/'is/ita/'itl/ma". Et voici sa décomposition en glossèmes : *tl'imsh* = cuire ; *ya* = résultat ; *'is* = fait de manger ; *ita* = ceux qui font ; *'itl* = allant à ; *ma* = troisième personne de l'indicatif. Glossème par glossème, cela donne à peu près : "cuit / accompli (donc bouilli) / mang-/ -eurs / aller-chercher / il (fait)".

On ne saurait donc dire qu'Homo parle partout et toujours par mots. Ce qui est universel c'est de parler par glossèmes. Pour le reste, aller d'emblée de ces glossèmes à la sentence (dialectes amérindiens), ou y aller à travers l'étape intermédiaire de mots (chinois, indo-européen), ce sont deux partis de langage et d'existence. Sans doute en consonance avec une segmentarisation technique particulière du **woruld* <1B>, et avec un type de société. Et, là où l'on écrit, avec un type d'écriture. Comme y insistent Sapir et Whorf dès les années 1930, pour l'ontologie et l'épistémologie, pour la logique aussi, chacun de ces partis comporte des virtualités (des visions-auditions-palpations) et aussi des limites (aveuglements-surdités-engourdissements). Dans le concret et dans l'abstrait.

16G5. Le développement des éléments dialectaux : thèmes et provignement

Les mises en garde à propos de *mot* et de *morphème* concernent aussi les *développements* des langages. A prendre la préface de l'*Etymologisches Wörterbuch* de Kluge, les choses paraissent simples. Au départ, il y aurait des onomatopées, fruit d'une **Urschöpfung**, dont nous avons résumé les ressources à l'occasion du langage massif <10D4>. Puis, interviendrait une **Wortbildung** partant des racines ainsi créées pour engendrer d'innombrables autres mots par composition (*Zusammensetzung*) et dérivation (*Ableitung*). Ces dérivations tiendraient en affixations, surtout par suffixes (-ti), mais aussi par préfixes (redoublements) et infixes, lesquels consistent en allongements ou raccourcissements de phonèmes, en apophonies vocaliques (o/e) ou consonantiques (r/n), en nasalisations : ainsi l'infixe nasal (Nasalinfix) du présent nasal (Nasalpräsenz) des périodes archaïques.

Mais il va de soi que, dans des dialectes où la notion de mot n'est pas pertinente, il n'y a pas non plus de *Wortbildung*, et il faut donc concevoir le processus de développement de façon plus générale, plus abstraite. On répétera qu'Homo parle fondamentalement par *thèmes* (plus verbaux ou plus nominaux selon les dialectes) et par *provignements* (phoniques, puis écrits) de ces thèmes. Il y aurait toujours un sens à parler de composition (*Zusammensetzung*) et de dérivation (*Ableitung*), et même peut-être de suffixations, de préfixations, d'infixations. Mais à la condition de faire porter ces opérations sur des glossèmes quelconques, - sans les limiter à des morphèmes de type indo-européen, qui sont des parties de mots. A condition aussi de voir que ces provignements ne sont pas topologiquement continus, et qu'un nouvel élément sémantique peut agir en vaguant en différents points de la sentence.

Enfin, on remarquera que le provignement n'est pas toujours *phénotypique*, pointable dans le syntagme, mais souvent *cryptotypique*, agissant seulement par sa *réactance* dans certains glossèmes éloignés. Ainsi du genre en anglais ; celui de *dog*, de *cat*, de *ship*, de *wrens*, de *France* n'apparaît que quand ils sont repris pronominalement par "he" ou "she", "his" ou "her". En hopi, de nombreux et importants cryptotypes concernant la nature des différents verbes sont exprimés par la réactance de leur régime de temps et d'aspects. C'est même sans doute pour cela que les notions de réactance, de phénotype et de cryptotype furent si clairement dégagées par Whorf, auteur de grammaires des hopi, aztèque et maya récents.

SITUATION 16

Ce chapitre sur le langage détaillé est indissociable du chapitre précédent sur le langage massif <10>, et fait corps avec le suivant sur la pratique du dialecte <17>, mais aussi avec celui sur les logiques <20>. Rien n'a plus d'importance pour ces dernières que la segmentarisation des unités propre au dialecte où elles s'expriment.